

TOULOUSE + DURABLE

Une ville
en action

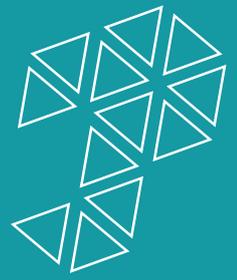
rapport
développement
durable
2025



Aimer Vivre
à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE





Édito



© P. Niri

Cette année a été ponctuée de projets dans le domaine de la transition écologique, notamment au travers du plan "Toulouse + fraîche - Cap 2050". L'année écoulée a vu la plantation du 83 000^{ème} arbre du plan 100 000 arbres supplémentaires d'ici 2030 et 20 cours oasis ont été créées pour fournir aux enfants un environnement frais et verdoyant.

Ces projets permettent de mieux appréhender les enjeux environnementaux et de préparer l'avenir. Pour tout cela, la Mairie de Toulouse a été récompensée d'une 4^{ème} étoile du label "territoire engagé pour la transition écologique" de l'ADEME.

Jean-Luc MOUDENC

Maire de Toulouse

Président de Toulouse Métropole



Chiffres clés

Le territoire de Toulouse



511 684
habitants (en 2022)
RP INSEE



4^e
ville de France



11 830 ha
de superficie



939 ha
d'espaces verts
(mise à jour de la
méthodologie de calcul)



Un fleuve : la Garonne
16,3 km
de traversée toulousaine
(260 ha de superficie
occupée, 8 îles,
16 km de digues)



346 699
emplois
(en 2021) RP INSEE



270 267
résidences principales
(en 2020) RP INSEE



3^e
université de France (hors région parisienne) avec
141 388
étudiants inscrits dans l'Académie
de Toulouse en 2021.
(Source : Académie de Toulouse)



Sommaire



LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
LA MAIRIE OBTIENT LA 4^E ÉTOILE DU LABEL “TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE”	8
1. RELEVER LE DÉFI ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE	10
L’observatoire du climat : un outil d’information, de mobilisation et d’aide à la décision	12
La ville sobre et bas carbone prend forme	12
Le mix d’énergies renouvelables se consolide	16
Les réseaux de chaleur poursuivent leur extension.....	19
Des solutions de mobilité active toujours plus présentes.....	21
Les transports en commun poursuivent leur maillage	28
L’électromobilité poursuit sa montée en charge	27
2. UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS	29
Le plan “Toulouse + fraîche” gagne en envergure	30
Les mesures de la qualité de l’air et du bruit mobilisent	33
Le PLUi-H mobilise le public	35
Les Grands Parcs, des vecteurs de changement durable	36
La végétalisation des rues et des places prend de l’ampleur	39
La nature s’étend davantage encore dans les quartiers	42
L’éducation en transition et plus verte	47
L’eau, un bien commun à défendre et protéger	48
3. DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET LA CITOYENNETÉ	50
Les citoyens s’engagent pour transformer leurs quartiers	53
Soutenir le changement de comportement pour plus d’écologie	55
Bonnes pratiques diffusées, avec l’éco-responsabilité comme ligne de conduite	59
La Mairie de Toulouse solidaire à l’international.....	61
4. INNOVER POUR LA CROISSANCE VERTE, FAVORISER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION RESPONSABLE	62
En action sur le terrain, au service du “bien manger”	64
Cultiver en proximité et proposer des produits en circuits courts.....	66
L’économie circulaire et le réemploi se généralisent.....	68
5. RENFORCER L’EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITÉ	70
L’impact environnemental de la collectivité mieux connu.....	71
Le plan “Administration Bas Carbone” se structure	73
Sensibiliser, encourager et accompagner les changements	76
L’évaluation citoyenne au cœur de l’action publique	78





LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce rapport est produit chaque année, en application de la loi N° 210-788 du 12 juillet 2010 portant sur l'Engagement National pour l'Environnement, et est présenté en Conseil municipal afin d'orienter le vote du budget.

Ce rapport présente les actions menées sur le territoire et en interne par Toulouse Métropole qui répondent aux cinq finalités du développement durable :

1. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires
2. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
3. Préserver la biodiversité et protéger les milieux naturels et ressources
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les actions présentées dans ce rapport doivent aussi incorporer les méthodes de développement durable :

- Évaluation et amélioration continue
- Transversalité du pilotage des actions
- Participation des acteurs locaux et des habitants

Le présent rapport rend compte de la politique de la collectivité en matière de développement durable. Bien que non exhaustif, ce rapport annuel permet de mettre en lumière **les actions engagées par la Mairie de Toulouse entre juin 2024 et juin 2025** (les chiffres donnés dans les tableaux correspondent aux données de l'année civile 2024) en matière de transition énergétique et écologique.



Les Objectifs de Développement Durable (ODD)



Depuis septembre 2015, les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les 193 États membres des Nations unies. Ils sont, à présent, le cadre international de référence en matière de développement durable pour les acteurs étatiques et non étatiques, publics et privés.

Les ODD sont au nombre de 17, articulés en 169 cibles et regroupés dans un programme universel pour le développement durable : l'Agenda 2030.

Depuis fin septembre 2019, la France s'est engagée au travers d'une feuille de route valant stratégie nationale de développement durable. Elle est structurée autour de **six enjeux prioritaires** :

- 1. Agir pour une société juste** en éradiquant la pauvreté, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
- 2. Transformer les modèles de sociétés** par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat et de la planète et de sa biodiversité
- 3. S'appuyer sur l'éducation et la formation** tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
- 4. Agir pour la santé et le bien-être** de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable
- 5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD**, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale
- 6. Œuvrer au plan européen et international** en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





**LA MAIRIE OBTIENT
LA 4^e ÉTOILE DU
LABEL "TERRITOIRE
ENGAGÉ POUR
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE"**



En novembre 2024, la Mairie de Toulouse a obtenu pour la première fois, la 4^e étoile du label "Territoire Engagé pour la Transition Écologique" (TETE), volet Climat-Air-Énergie, porté par l'ADEME, dans le cadre d'un dossier commun présenté avec Toulouse Métropole. Ce label évalue la qualité des politiques de transition écologique portées par les collectivités territoriales.

Cette étoile reconnaît les efforts engagés pour un développement plus durable du territoire dans les 6 domaines évalués par le label : "Planification et aménagement", "patrimoine", "réseaux, biodiversité, déchets", "mobilité", "organisation interne" et "communication et coopération". Le score obtenu est lié aux actions réalisées par la Ville et la Métropole de Toulouse dans tous les domaines de la transition écologique et notamment :

PLANIFICATION TERRITORIALE

Toulouse Métropole dispose, depuis 2019, d'un Schéma Directeur des Énergies orienté sur les énergies renouvelables. Objectif : être capable de produire annuellement 1 698 GWh sur le territoire d'ici 2030. L'installation de panneaux photovoltaïques, dont l'objectif est d'atteindre une capacité de 206 mégawatt-crête (MwC) d'ici 2030, progresse, avec 105,5 MwC déjà déployés.

En matière de rafraîchissement de la ville de Toulouse, les arbres plantés dans le cadre du plan 100 000 arbres, comme le Plan Toulouse + Fraîche, ont été des avancées soulignées. Au 30 juin 2025, 83 477 arbres ont été plantés.

GESTION DU PATRIMOINE

La Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole ont lancé des plans sectoriels pour optimiser la consommation d'énergie de leur bâti, qui représente près de 1,8 million de m². Le plan Piscines, avec 16 M€ investis, a permis de réduire de 50 % la consommation énergétique, entre 2010 et 2022. Côté écoles, 5,10 M€ ont été investis en 2023 pour des travaux visant 40 % d'économies d'énergie d'ici 2030.

ÉNERGIE, EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour préserver la ressource, un "Plan Eau" a été lancé afin de réduire les prélèvements sur la Garonne d'ici 2030. Depuis juin 2024, la tarification de l'eau varie selon la saison : plus élevée durant les mois d'été (juin à octobre), et moins coûteuse le reste de l'année.

La Maison de l'Énergie offre, depuis 2022, des conseils gratuits pour la rénovation énergétique. Grâce à elle, plus de 45 M€ de travaux ont été déclenchés en 2023. Le réseau de chaleur Toulouse Énergie Renouvelable desservira 70 % des bâtiments existants sur les 13 km de son périmètre, et leur fournira une énergie décarbonée à 94,8 % (géothermie, biomasse, etc.).

MOBILITÉS

Les collectivités encouragent les mobilités douces, avec 829 km de pistes cyclables. Un budget de 80 M€ est alloué jusqu'en 2026. Le téléphérique Téléo, inauguré en 2022, transporte déjà plus de 6 000 voyageurs par jour, et la ligne C du métro, reliant Colomiers à Blagnac, réduira le trafic de 90 000 véhicules par jour, évitant ainsi l'émission de 28 700 tonnes de CO₂ chaque année.

PILOTAGE

Un plan de développement des compétences forme progressivement les 13 000 agents aux enjeux environnementaux, notamment via la Fresque du Climat et l'atelier 2 tonnes.

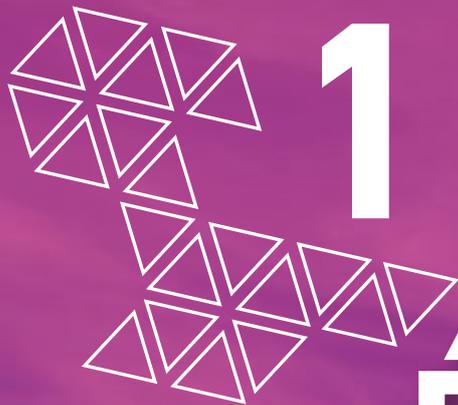
La démarche "Cap'Transition !" permet de son côté l'accompagnement à la transition écologique de l'action publique, comme l'adaptation des politiques publiques. D'abord déployée sur le secteur de la Culture, elle est maintenant en cours d'application sur d'autres thématiques.

COMMUNIQUER, COOPÉRER

Toulouse Métropole fédère les communes autour du Plan Climat avec son Atelier des Idées et un fonds de concours de 10 M€ pour financer des projets verts sur le mandat, dont 5,3 M€ ont déjà été attribués.

Concernant les associations, en 2023, 130 050 € ont été octroyés à 22 projets d'éducation à l'environnement, avec des animations scolaires et des initiatives sur la biodiversité.

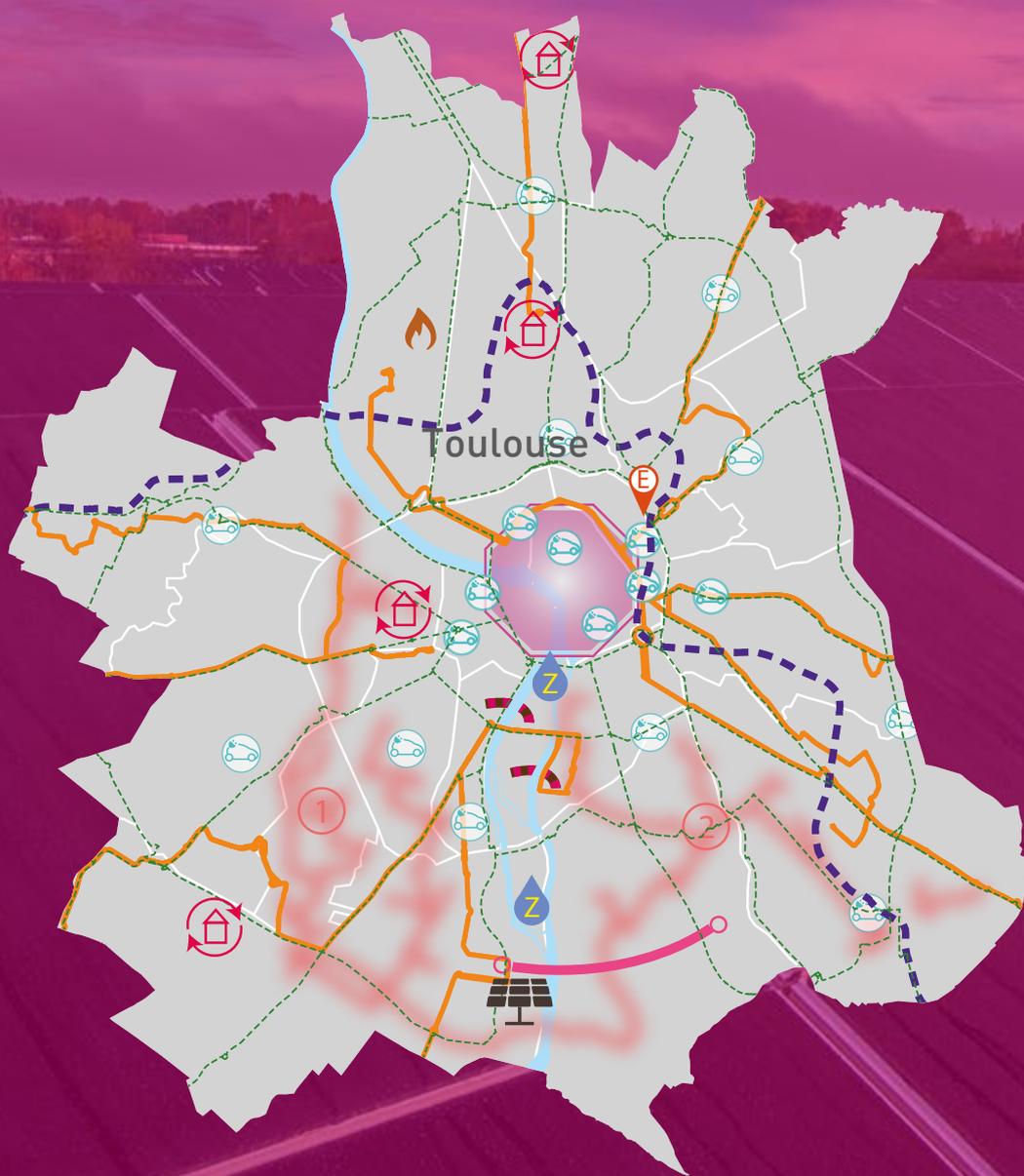
Pour les acteurs économiques, le nouveau Pacte Climat 2030 propose des ateliers, des autodiagnostic et des webinaires pour accélérer la transition écologique.



1

R

ÉNERGÉTIQUE



ELEVER LE DÉFI ET CLIMATIQUE

La Mairie de Toulouse accélère la mutation de la ville face au changement climatique, au travers d'un aménagement urbain bas carbone, du renforcement des énergies renouvelables et de l'optimisation énergétique du bâti. L'évolution des déplacements, avec la priorité donnée aux modes doux et aux transports en commun, joue également un rôle majeur dans cette dynamique.

Énergie

-  Maison de l'Énergie
-  Rénovation exemplaire d'école
-  Réseaux de chaleur
-  Réseau de chaleur urbain du Mirail
-  Réseau de chaleur urbain Toulouse Énergie Durable
-  Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)
-  Energibio Ginstous Garonne
-  Centrale photovoltaïque de l'Oncopole
-  Centrale hydroélectrique

Déplacements

-  3^e ligne de métro
-  Linéo
-  Téléo
-  Réseau Express Vélo
-  Passerelles piétonnes cycles
-  Octogone Toulousain : zone de rencontre

► L'OBSERVATOIRE DU CLIMAT

UN OUTIL D'INFORMATION, DE MOBILISATION ET D'AIDE À LA DÉCISION



Pour mieux informer les citoyens et piloter les politiques publiques en lien avec la transition écologique, Toulouse Métropole a créé l'Observatoire du Climat (<https://observatoire-climat.toulouse-metropole.fr/>). Il a pour vocation d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les habitants et les acteurs locaux sur les questions de transition écologique et énergétique. Il offre une vision transversale et transparente des politiques publiques menées.

Au total, 46 indicateurs sont générés et répartis en 8 thématiques différentes : déchets et économie circulaire, eau, énergie et gaz à effet de serre, mobilité, nature en ville, qualité de l'air et bruit, l'exemplarité de la Métropole et les dispositifs d'accompagnement de la Métropole. Des indicateurs spécifiques à la ville de Toulouse sont présents, tels que le nombre de cours oasis, le nombre de classes équipées de brasseurs d'air, le nombre d'arbres plantés dans le cadre du Plan 100 000 arbres ou la surface des espaces publics désimperméabilisée.

Une page "Changement climatique", à la fois pédagogique et informative, aide à visualiser rapidement le réchauffement climatique depuis 1927 sur le territoire métropolitain, grâce aux "bandes du réchauffement climatique". Des indicateurs caractérisant ce phénomène (température moyenne, jours très chauds, vagues de chaleur, etc.) sont disponibles et permettent notamment de se projeter à court, moyen et long terme (2030, 2050, et 2100), afin de mieux anticiper les impacts sur le territoire.

Par ailleurs, tel un guichet unique, l'ensemble des dispositifs d'accompagnement en matière de transition écologique et énergétique (primes à la transition écologique, demande de composteur en pied d'immeuble) est listé dans une page intitulée "La Métropole m'accompagne" pour engager le citoyen à passer à l'action à son échelle. À noter : toutes les données produites ou utilisées sont en accès libre et téléchargeable via l'open data de la collectivité, afin de favoriser la réutilisation et la transparence.

► LA VILLE SOBRE ET BAS CARBONE PREND FORME

L'habitat, l'aménagement urbain et les équipements publics sont des champs d'actions prioritaires en vue d'optimiser les consommations d'énergie et limiter l'empreinte environnementale.

LA MAISON DE L'ÉNERGIE A ENCORE ÉTENDU SON SERVICE AUX USAGERS



La rénovation de l'habitat est l'une des cibles prioritaires du Plan Climat-Air-Energie Territorial pour réduire les consommations d'énergie. Dans ce cadre, le service Toulouse Métropole Rénov', doté de 14 agents, a renforcé son action auprès du public, qu'il s'agisse de particuliers ou de copropriétés. Onze réunions publiques de proximité et près de 50 webinaires ont été organisées sur l'année écoulée, afin de mieux faire connaître le dispositif de conseil gratuit et indépendant proposé, portant sur les techniques de rénovation ou les financements possibles. Des campagnes d'affichage et de diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux ont également été menées.

En termes d'activités, l'accueil sans rendez-vous et les permanences téléphoniques ont vu leurs plages horaires élargies. Les permanences de proximité, dans les communes, ont elles aussi été renforcées, passant de 22 à 27 lieux de rencontre.

Au total, 6 470 conseils personnalisés en rénovation énergétique ont été délivrés aux habitants de la Métropole en 2024 (ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 2023), dont 4 037 toulousains. L'activité de conseil aux copropriétés a connu une croissance sensible, avec une augmentation de 84 % en deux ans.

Guichet de la Rénovation énergétique de Toulouse Métropole	2021	2024	Évolution 2021-2024
Nombre de personnes de la ville de Toulouse conseillées par l'Espace Info-Énergie (conseil individuel)	1 692	4 037	+139 %



ET AUSSI JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA MAISON DE L'ÉNERGIE

Le 24 mai 2025, la Maison de l'Énergie a organisé une journée portes ouvertes au cours de laquelle une quarantaine de participants ont pu découvrir la fresque de la rénovation et prendre part à divers ateliers thématiques autour de l'énergie photovoltaïque et des écogestes. Les visiteurs ont également eu l'opportunité de prendre des rendez-vous pour bénéficier de conseils personnalisés dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique, et de rencontrer des artisans engagés, signataires de la charte de qualité.



2 937 NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DES PRIMES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PRIME

Le dispositif de primes a été mis en place fin 2020 par la Métropole de Toulouse pour accélérer la transition écologique du territoire. Ces primes ont vocation à réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Elles visent aussi à créer des emplois non délocalisables et dynamiser l'économie locale, tout en contribuant à une transition écologique et solidaire du territoire.

En février 2025, une nouvelle prime a été mise en place : la prime "air-bois" (cf. par ailleurs) qui vise à améliorer la qualité de l'air en remplaçant les anciens appareils de chauffage au bois par des appareils plus performants.

Entre juin 2024 et juin 2025, ces six primes ("vélo", "véhicule + propre", "solaire", "air-bois", "éco-rénovation" et "réparation") ont bénéficié à 2 937 Toulousains, entreprises et associations. La Métropole a attribué 3,7 millions d'euros de primes.

3 360 vélos (dont 2 296 bénéficiaires toulousains) ont été financés grâce à la prime "vélo", pour 900 000 euros mobilisés. Particuliers, professionnels et associations ont bénéficié d'une aide à l'achat, à la location ou à la transformation de vélos, classiques, pliables, cargos, neufs ou d'occasion, avec ou sans assistance électrique.

La prime "véhicule + propre" a soutenu l'achat, la location ou le retrofit de véhicules propres pour 482 particuliers, professionnels et associations (dont 285 pour la ville de Toulouse). Cette prime a intégré, début 2023, une aide pour le remplacement des motos et le financement de services d'autopartage. Un budget de 1,6 million d'euros a été dévolu à cette thématique.

La prime "solaire" a permis de soutenir 202 (dont 59 sur Toulouse) installations sur un an. Il s'agit d'une aide pour des projets photovoltaïques et thermiques, en autoconsommation ou en injection, au sol, en ombrière ou en toiture.

La prime "air-bois" a permis de remplacer 29 appareils (dont 8 sur la ville de Toulouse) anciens de chauffage au bois entre février et juin 2025.

La prime "éco-rénovation" est venue soutenir 169 chantiers (dont 94 sur la ville de Toulouse), à hauteur de 662 000 €. Dans de nombreux cas, le niveau BBC Rénovation est atteint, en utilisant notamment des matériaux biosourcés.

Grâce à la prime réparation, 307 objets du quotidien (téléphonie, électroménager, audiovisuel...), dont 195 sur la ville de Toulouse ont pu bénéficier d'une seconde vie en étant remis en état par des Répar'Acteurs (artisans locaux présents sur le territoire et labélisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Bilan des primes d'aides à la transition entre juin 2024 et juin 2025 (échelle métropolitaine).



6 914
demandes
déposées



2 629
entreprises
impactées depuis 2020



5 362
demandes
clôturées



2 937
bénéficiaires
toulousains



89 %
des bénéficiaires ont
été incités par l'existence
des primes



3,7 M€
de primes
attribuées



+29,3 M€
d'investissement
généralisé

NOUVELLE PRIME AIR-BOIS : 4 M€ MOBILISÉS SUR 3 ANS

Sur le territoire métropolitain, plus de 35 000 ménages se chauffent au bois. Or les anciens chauffages émettent des particules fines dans l'air, nocives pour la santé. Environ 15 000 appareils ne seraient pas performants. Face à cet enjeu de santé publique, Toulouse Métropole a créé un fonds dédié pour remplacer ces installations. 4 M€ sont mobilisés sur 3 ans. Le montant de l'aide peut atteindre 2 700 € par installation.

L'ambition est de pouvoir changer 2 700 appareils sur 3 ans, et diminuer de 10 % les émissions de particules fines liées au chauffage au bois domestique. La prime sera cumulable avec les autres dispositifs d'aides (Ma Prim'rénov, Certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux 0, etc.). Lauréat de l'appel à projet "Fond Air Bois" de l'ADEME en septembre 2024, la Métropole se voit doté de 1 M€ pour déployer cette prime.



PISCINES JANY ET NAKACHE ÉTÉ : UNE GESTION PLUS ÉCONOME ET DURABLE

Dans le cadre de la démarche de performance énergétique engagée sur ses équipements municipaux, la Mairie de Toulouse a mis en œuvre des actions techniques. À l'échelle du complexe Alex Jany, une reprise complète des réglages de la récupération de chaleur sur les groupes froids a été réalisée afin d'optimiser la valorisation de l'énergie fatale. Par ailleurs, les consignes de chauffage ont été réajustées, avec la mise en place d'un abaissement nocturne. Au global, la consommation énergétique a baissé de 686 566 kWh, soit -42 % entre 2023 et 2024 avec 82 387 € économisés.

La piscine Nakache a fait l'objet de travaux de modernisation sur les systèmes de filtration et de gestion de l'eau, afin de réduire les consommations et optimiser son exploitation. La masse filtrante, auparavant en sable, a été remplacée par un média en verre. Des capteurs de pression ont été installés pour permettre un lavage des filtres déclenché en fonction d'un différentiel de pression. Cela a permis de réduire la fréquence de lavage à une moyenne d'un lavage tous les 3 jours pendant 5 minutes. Par ailleurs, le réglage régulier du niveau d'eau est désormais effectué en fonction de la fréquentation et de la météo, afin de limiter les débordements. Au final la consommation d'eau a été réduite de 8 363 m³ sur un an, soit environ 27 000 € d'économie.



ÉCOQUARTIER GUILLAUMET, UNE ACCÉLÉRATION DES LIVRAISONS ET DE LA RENATURATION

Le nouvel écoquartier s'appuie sur une dynamique environnementale forte, notamment en termes de conception énergétique exemplaire et d'espaces publics et privés, prenant en compte

les enjeux écologiques avant construction. La renaturation est également au cœur du projet (passage de 26 % d'espaces verts plantés à 40 %, soit 5,1 ha, accompagné de la plantation de 310 arbres supplémentaires). Sur la période, la ZAC a enregistré la livraison d'environ 600 logements. Le quartier bénéficie également de l'ouverture de la Cité Administrative. Ce nouvel équipement, et les logements neufs livrés, sont raccordés à un réseau de chaleur biomasse privé.

L'aménagement de la plaine de jeux permet de son côté de favoriser le retour de la biodiversité, de nombreux arbres existants ont été conservés (pins, platanes et cèdres) et environ 70 arbres à hautes tiges ainsi que des arbustes et des tapis couverts (lieries) ont été plantés. Cet espace bénéficie d'une gestion hydraulique vertueuse, avec l'infiltration des eaux pluviales grâce à l'enherbement et un sol perméable. Le jardin central, avec une aire de jeux et des jardins partagés, a été livré durant l'été 2025.





PLUSIEURS ÉCOLES EXEMPLAIRES LIVRÉES



Plusieurs nouveaux établissements scolaires de la Mairie de Toulouse, qui compte 212 écoles maternelles et élémentaires, témoignent des avancées techniques consenties afin d'optimiser les bâtiments publics.

Les groupes scolaires Canto Laouzetto (Saint-Simon), Aubrac (La Salade) et Ada Lovelace (Cartoucherie) profitent d'une conception bioclimatique globale, leur permettant d'afficher une performance énergétique E4C1 (BEPOS +). Le bâti a été soigneusement isolé. À l'intérieur des locaux, les salles traversantes favorisent la ventilation naturelle et des protections solaires fixes s'adaptent à chaque orientation, pour limiter l'apport solaire. Des matériaux biosourcés et géosourcés ont été systématiquement utilisés

(structure bois, isolants laine de bois, façades en terre cuite, remplissage de cloisons en terre crue, peintures naturelles) et le chauffage est assuré par géothermie à haut rendement, permettant aussi le rafraîchissement. Les toitures assurent la production d'énergie par panneaux photovoltaïques.



CARTOUCHERIE : LA PHASE 3 ENGAGÉE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT VERTUEUX



En 2024, 271 logements ont été livrés sur la phase 2 de l'opération d'aménagement de la Cartoucherie. L'écoquartier, labellisé en 2017, a également assisté à l'ouverture, en septembre, de la salle de spectacle "La Cabane". Aujourd'hui, le nouveau quartier compte 5 500 habitants. La troisième phase d'aménagement est lancée, et prévoit la réalisation de 937 logements entre fin 2027 et 2030, ainsi que d'un équipement public mutualisé de la Mairie de Toulouse regroupant une Maison Toulouse Service, une ludothèque, un centre social, des salles d'activités et de réunions et une salle polyvalente. Engagée au service de la transition écologique et de la renaturation, cette opération a fait l'objet d'une modélisation expérimentale de son bilan carbone (via le logiciel UrbanPrint), et soutient des opérations de constructions innovantes lors de la tranche 3, via la construction hors-site (préfabrication en usine de nombreux éléments de construction.

Cette méthode garantit une exécution industrialisée, optimisant ainsi les délais, les coûts et réduisant les nuisances potentielles) et l'utilisation de matériaux recyclés et biosourcés. Un quatrième parking silo mutualisé comprenant 460 places et des services liés à la mobilité douce sont aussi planifiés, dans l'esprit du quartier qui se caractérise par la gestion partagée du stationnement, protégeant et sanctuarisant des espaces piétonniers généreux.

Dans le cadre du projet "Life Waste2Build", visant à développer le réemploi dans la construction, une action d'urbanisme transitoire est en cours sur la Cartoucherie. L'ambition est de créer une plateforme de stockage technique de matériaux de construction à vocation de réemploi pour les professionnels du BTP, et plus largement structurer la filière du réemploi sur le territoire toulousain.



▶ LE MIX D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SE CONSOLIDE



La Mairie de Toulouse participe à l'objectif métropolitain, de doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie du territoire, d'ici 2030.

LA CENTRALE SOLAIRE DE L'ONCOPOLE A PRODUIT 15 GWH EN 2024

Avec ses 35 000 panneaux au sol, elle est l'une des plus grandes centrales photovoltaïques en milieu urbain de France. Située sur le site de l'Oncopole à Toulouse, l'installation s'étend sur des terrains

de l'ancienne usine AZF. En 2024, l'irradiation solaire inférieure de 17 % a entraîné une baisse de production, qui a atteint 15 GWh, l'équivalent de la consommation électrique de 3 000 foyers.

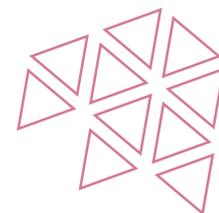
Centrale photovoltaïque de l'oncopole

2024

Électricité produite livrée au réseau (GWh)

15





UNE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE DE 24,5 GWH

L'usine du Ramier et celle de la Cavaletade ont été construites par la Ville sur la Garonne. Ces centrales hydroélectriques gérées par la Régie Municipale d'électricité de Toulouse (RMET) ont produit 24,5 GWh d'électricité en 2024, grâce à une bonne hydraullicité du fleuve.

Centrale hydroélectrique de la RMET	2024	Évolution 2023-2024	Évolution 2015-2024
Électricité produite livrée au réseau (GWh)	24,5	+ 38 %	+ 17 %



L'USINE DE MÉTHANISATION DE GINESTOUS : PRÈS DE 30 GWH INJECTÉS

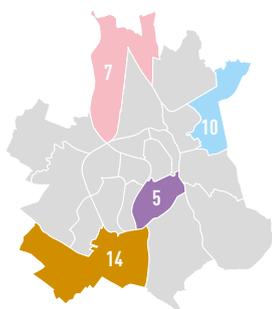
L'unité de méthanisation mise en place sur la STEP de Ginestous Garonne permet la réduction d'environ 50 % des boues produites de la principale STEP de la Métropole. L'unité de méthanisation permet de réduire significativement les volumes de boues évacuées ou incinérées (réduisant ainsi la consommation de gaz de l'incinérateur de la STEP de Ginestous et le transport vers les centres de compostage). Cette unité de méthanisation a permis cette année de produire 29 695 MWh injectés dans le réseau GrDF.



LES OBJECTIFS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ISSUE DE L'INCINÉRATION DES DÉCHETS EN HAUSSE

La gestion des déchets à l'échelle du territoire évolue, pour en faire un levier d'accélération de la transition écologique, en baissant la dépendance aux énergies fossiles. Il s'agit en effet d'appréhender les déchets ménagers résiduels comme une source d'énergie de récupération. Le 1^{er} janvier 2025, Decoset a confié à SUEZ et à la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) le contrat de concession des deux Unités de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets du territoire toulousain et du nord du département de la Haute-Garonne.

Le contrat prévoit notamment la modernisation de l'UVE de Bessières, la reconstruction d'une nouvelle usine à Toulouse et l'exploitation des UVE pour une durée de 20 ans. À terme, en 2032, les nouvelles UVE produiront plus de 360 GWh de chaleur par an (+ 20 % par rapport à la production actuelle) et 220 GWh/an d'électricité (+ 50 % par rapport à la production actuelle), ce qui correspond à la consommation de 90 000 habitants en électricité et de 64 000 habitants en chauffage.



ZOOM

DAVANTAGE DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

La production d'énergie renouvelable d'origine solaire mobilise la Mairie de Toulouse, qui a décidé d'équiper ses bâtiments. La majorité des rénovations lourdes, comme toute construction neuve, s'accompagne du déploiement d'une installation photovoltaïque.

En 2024, ces nouveaux panneaux ont représenté 660 kWc de puissance installée sur la crèche Guillaumet et les groupes scolaires Canto Laouzetto, Roquemaurel, Marie Marvingt et Joséphine Baker, pour une production d'énergie annuelle équivalente d'environ 0,82 GWh. Sur les constructions neuves, un plan de financement global (Toulouse Métropole / Mairie de Toulouse) de 8,5 M€ est engagé sur la période restante de la mandature. La puissance finale installée avoisinera 5,7 MWc, ce qui générera une production totale annuelle d'environ 6,8 GWh.

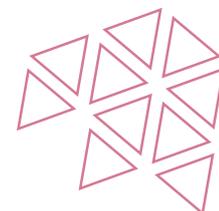
Au cours de l'année, la Mairie de Toulouse a signé avec la SPL Europolia une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la solarisation de plusieurs sites publics de la collectivité d'ici à fin

2026. Dans le détail, 1 MWc sera installé sur 9 sites communaux (Médiathèque José Cabanis, les groupes scolaires Guilhermy, Saliège, Fleurance, Lapujade, Cartoucherie, Olympe de Gouges et le groupe scolaire Jean Zay, ainsi que la crèche Lampagia).

Toulouse Métropole est également engagée avec la coopérative EnR Citoy'EnR, à laquelle elle a confié la solarisation de plusieurs bâtiments communaux. Ainsi, à fin 2024, 202 kWc ont été installés et sont exploités par Citoy'EnR sur 4 bâtiments de la Mairie de Toulouse (École Tibaous, le tennis municipal des Ponts jumeaux, l'école élémentaire Littré et le SDIS Toulouse Jean Delrieu).

Enfin, Toulouse Métropole a décidé de confier à la Régie Municipale d'Électricité de Toulouse, la réalisation, le financement et l'exploitation d'un projet de 4,8 MWc en ombrières solaires photovoltaïques, qui seront installées à compter de 2026 sur le parking du Zénith de Toulouse.





LES RÉSEAUX DE CHALEUR POURSUIVENT LEUR EXTENSION

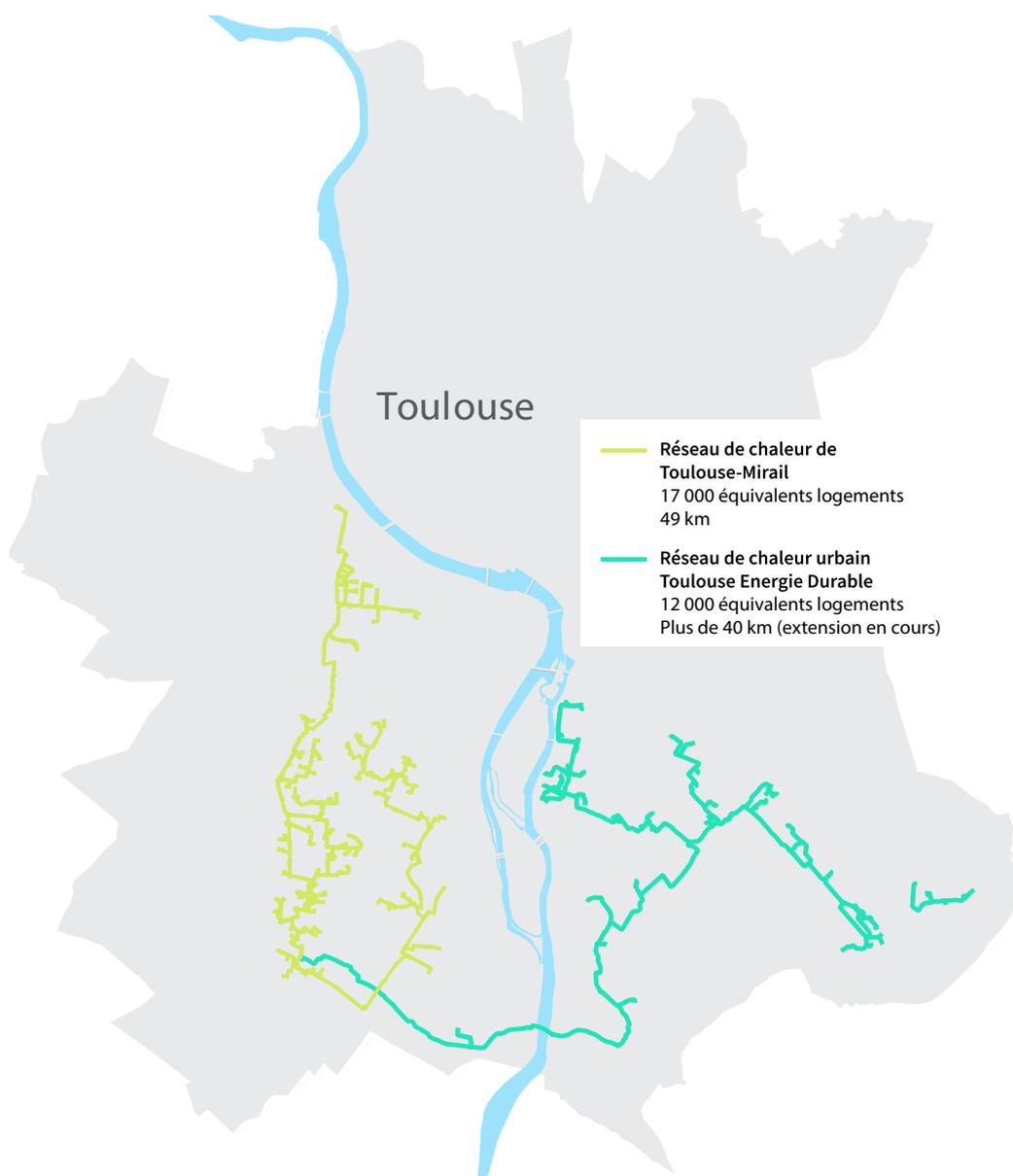
D'ici 2030, l'objectif est de doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire. L'extension et l'optimisation des réseaux de chaleur et de froid de Toulouse Métropole, principalement alimentés par des énergies renouvelables et de récupération (chaleur issue de l'incinération des déchets, de la géothermie, et de la biomasse) jouent un rôle majeur dans cet objectif.

Les réseaux de chaleur présentent de nombreux atouts, aussi bien pour le bâti existant que pour

les bâtiments neufs :

- ▶ Une stabilité des prix de vente de la chaleur livrée,
- ▶ Un mode de chauffage vertueux permettant la conversion massive de logements,
- ▶ Une mobilisation de sources d'énergie locales,
- ▶ Une maîtrise de la qualité de l'air et des émissions polluantes,
- ▶ Une chaleur directement utilisable par les usagers.

Réseaux de chaleur urbains de Toulouse Métropole (Le Mirail, Plaine Campus)	Évolution 2023-2024	Évolution 2017-2024
Puissance souscrite (MW)	+ 5 %	+58 %
Énergie livrée en sous-station (GWh)	+1 %	+58 %



LE RÉSEAU PLAINE CAMPUS SE DENSIFIE ET S'ÉTEND

Exploité par Toulouse Énergie Durable (TED), le réseau valorise la chaleur produite par l'usine d'incinération de la SETMI (Mirail), tout en disposant d'un appoint au gaz (chaufferie de Montaudran Aerospace). Celui-ci alimente les quartiers de Ranguel, Saouzelong, Empalot, Montaudran, Malepère et l'île du Ramier. Il est en train de s'étendre vers Guilheméry et Château de l'Hers, ainsi que vers le Pont des demoiselles. 11 GWh de chaleur supplémentaire ont été livrés sur le nouveau périmètre et la desserte de chaleur s'intensifie sur le réseau existant, atteignant 39 GWh fournis par an. Une nouvelle chaufferie biomasse de 16 MW, en

appoint d'énergie renouvelable, est attendue pour 2026.

Chiffres clé du réseau

- Plus de 40 km de longueur (extension en cours de 12,5 km)
- Taux d'énergie renouvelable et de récupération : 75,8 %
- 12 000 équivalents logements raccordés
- 105 GWh de chaleur livrée par le réseau chaque année en moyenne
- Permet d'éviter l'émission de 13 000 tonnes de CO₂ par an par rapport à un chauffage au gaz

LE RÉSEAU DU MIRAIL RESTE LE PLUS IMPORTANT FOURNISSEUR DE CHALEUR DURABLE DU TERRITOIRE

Après les extensions successives de 2020 (ZAC Cartoucherie et Zénith), 2022 (CHU Purpan) et 2023 (Roquemaurel), le réseau de chaleur le plus ancien de la Métropole a fonctionné en mode réduit une partie de l'année. Les travaux de mise en conformité de l'unité d'incinération d'ordures ménagères du Mirail en sont en partie la cause. Pour assurer la continuité du service, des solutions de substitution provisoires ont été utilisées afin de fournir de la chaleur aux abonnés.

Chiffres clés du réseau

- 49 km de longueur
- 155 GWh de chaleur livrée par le réseau chaque année en moyenne (17 000 équivalents logements raccordés)
- Taux d'énergie renouvelable et de récupération : 95,5 %
- Permet d'éviter l'émission de 36 000 tonnes de CO₂ par an par rapport à un chauffage au gaz.

LE FUTUR RÉSEAU DE CHALEUR MATABIAU QUAIS D'OC OPÉRATIONNEL FIN 2027

Ce nouveau réseau, de 12,9 km, alimentera en chaleur durable le Nord Est de Toulouse, en produisant 64 GWh chaque année. Il desservira les quartiers compris entre Atlanta et Matabiau, aussi bien pour le bâti existant que les constructions neuves de la ZAC Grand Matabiau Quais d'Oc. Sa dimension permettra de couvrir les besoins de 6 400 logements anciens ou 12 800 logements neufs.

Des évolutions réglementaires du Code Minier soumettent désormais l'opération de géothermie à une procédure d'autorisation environnementale. Cette procédure réglementaire souvent longue, contraint à reporter l'entrée en fonction du réseau

de chaleur fin 2027. Sur l'année écoulée, les dépôts du permis de construire, et du dossier d'autorisation environnementale ont eu lieu. L'enquête publique du dossier a commencé le 30 juin pour une durée de trois mois et des travaux pour le suivi sismique ont eu lieu à l'été 2025.

Pour rappel, le projet va combiner géothermie et biomasse, permettant de garantir un très haut niveau de chaleur durable et décarbonée (plus de 94 %). Les bâtiments tertiaires de la ZAC seront également desservis en froid renouvelable en été. Les projections évaluent les économies à 12 000 tonnes de CO₂ par an.

ET AUSSI

LES RÉSEAUX PLAINE CAMPUS ET MIRAIL SALUÉS

En 2023 puis 2024, les réseaux Plaine Campus et Mirail ont été attributaires du label "Écoréseau +" qui distingue les réseaux de chaleur vertueux présentant un taux d'énergie renouvelable et de récupération supérieur à 80 %. Cette distinction est attribuée par l'association de collectivités locales Amorce.





► DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ACTIVE TOUJOURS PLUS PRÉSENTES

Les moyens de se déplacer de façon douce et/ou active sont variés. L'enjeu des infrastructures et de l'offre de mobilité reste majeur.

450 KM CUMULÉS DE RÉSEAU CYCLABLE ET RÉSEAU VERT

L'ambition de voir la pratique du vélo s'intensifier - autant pour des trajets domicile-travail que pour du loisir - passe par des infrastructures sûres à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, le réseau cyclable toulousain compte 407 km. Il est réparti de la manière suivante : 6 km de vélo rue, 143,4 km de voies vertes, 109 km de pistes cyclables, 12,4 km de chaussée à voie centrale banalisée, 95 km de bandes cyclables, 17 km

de couloir de bus partagé aux vélos et 24,2 km d'aménagement classé autre (trottoir cyclable, contre-allée, bande à double sens hors Zone 30, etc.).

Il faut ajouter à ce total 43 km de réseau vert, ensemble de chemins et de sentiers, idéal pour la pratique de la promenade et de la randonnée à pied ou à vélo dans un cadre familial ou de loisirs.



6 km
de vélorues



143,4 km
de voies vertes



109 km
de pistes cyclables



12,4 km
de chaussée à voie
centrale banalisée



95 km
de bandes cyclables



17 km
de couloir de bus
partagé aux vélos



24,2 km
Autres (trottoir cyclable,
contre-allée, bande à double
sens hors Zone 30, etc.)

Vélo

Réseau cyclable vélo (km)
(hors réseau vert)

Nombre de places de stationnement
vélo sur l'espace public

Évolution
2023-2024

Évolution
2015-2024

+ 2 %

+ 28 %

+ 15 %

+ 88 %*

*Évolution 2018-2024



LE NOUVEAU SERVICE VÉLÔTOULOUSE EST EN PLACE

Géré par Tisséo, le nouveau service de location de vélos "véloToulouse" est opérationnel depuis le 30 août 2024. Au total, 117 stations supplémentaires ont été ouvertes (400 au total) et 3 300 vélos sont proposés en location (700 vélos en plus). Désormais, la flotte est composée de 50 % de vélos à assistance électrique et de 50 % de vélos "classiques". Près de 9 millions de locations ont été comptabilisées de septembre 2024 au 30 juin 2025, et plus de 63 000 utilisateurs sont inscrits à un abonnement longue durée.



LES ACTIONS "REMISES EN SELLE" SE SONT MULTIPLIÉES

Toulouse Métropole accompagne des actions ponctuelles liées à la remise en selle ou liées à l'incitation de modes de déplacement doux dans le cadre professionnel, scolaire ou associatif. La fourniture d'équipement de sécurité et/ou de documentation sur les réseaux piétons et cyclables est notamment assurée. Plusieurs actions ont ainsi eu lieu sur l'année écoulée, notamment avec l'Université de Toulouse (enquête de mobilité) ou encore l'Agence d'urbanisme et de l'aménagement du territoire (AUAT). L'école toulousaine Buffon, située dans le quartier Lafourquette, a été accompagnée.

UN OPÉRATEUR UNIQUE D'AUTOPARTAGE EN BOUCLE DÉSIGNÉ POUR LE TERRITOIRE

Le 6 novembre 2024, Toulouse Métropole a publié un appel à manifestation d'intérêt pour laisser la possibilité à un ou plusieurs porteurs de projets de déployer une offre de service d'autopartage en boucle (la restitution du véhicule s'effectue à la station de départ) sur le périmètre de Toulouse Métropole. La procédure d'instruction a conduit au choix de l'opérateur Citiz, comme opérateur unique d'autopartage en boucle, pour assurer ce service qui a pris effet en juillet 2025. Citiz Occitanie, qui existe depuis 15 ans à Toulouse, compte 157 voitures dans sa flotte sur le périmètre de Toulouse Métropole, dont 139 en autopartage en boucle.

En matière d'autopartage, Flexla propose depuis septembre 2024 un nouveau service d'autopartage en libre-service expérimental dont le concept est de proposer des véhicules de marque Tesla en autopartage. Trois véhicules ont été déployés dans le centre-ville de Toulouse.



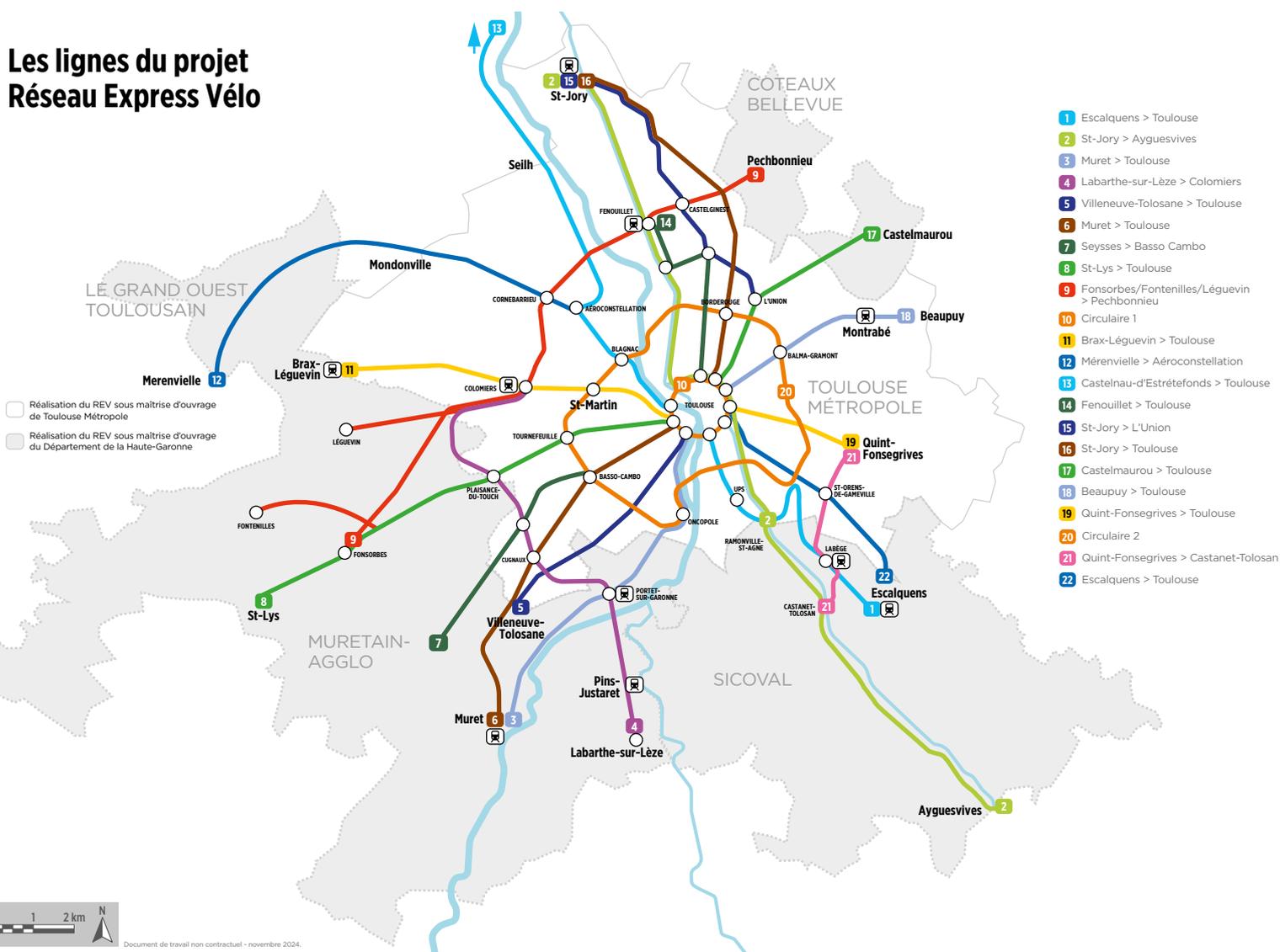
RÉSEAU EXPRESS VÉLO : LE MAILLAGE TOUJOURS EN COURS

Le Réseau Express Vélo (REV) est en cours de réalisation et couvrira plus de 430 kilomètres, dont 290 km sur le territoire de Toulouse Métropole. Sur la Métropole, les premières réalisations desservent les principales zones d'emploi et les universités. Certains aménagements sont déjà opérationnels à Toulouse, comme le boulevard Henri-Gaussen à Toulouse (REV 14) et la voie verte de l'Oncopole (REV 3).

Quelques opérations récentes, terminées au second semestre 2024 complètent le Réseau Express Vélo à Toulouse :

- ▶ REV 5: route de Seysses (entre le rond-point du 21 septembre 2001 et le chemin de Martyrs-de-Bordelongue)
- ▶ REV 16 sur le boulevard Bourges-Maunoury.

Les lignes du projet Réseau Express Vélo





PARKINGS SILO : UNE MULTIPLICATION DES OUVRAGES

La réalisation de parkings silos mutualisés a débuté il y a quelques années à La Cartoucherie. Objectif : réduire la place du stationnement sur les espaces publics et libérer de l'espace pour les mobilités douces.

Cette solution prend aujourd'hui de l'ampleur dans plusieurs quartiers. À Saint-Martin-du-Touch, GTM Sud-Ouest, Azema architectes, BETEM et Freyssinet France ont été désignés par Oppidea en 2024 pour concevoir et réaliser un parking silo de 430 places, coiffé de panneaux photovoltaïques. Plusieurs autres équipements de ce type sont envisagés à Toulouse Aerospace ou sur le quartier Paleficat - Rives de l'Hers.

ET AUSSI

PLUS DE 100 000 TRAJETS RÉALISÉS VIA COVOITÉO

La solution de covoiturage, intégrée à l'offre de service de Tisséo depuis fin janvier 2024, permet de mettre en relation covoitureurs et passagers pour favoriser la pratique du covoiturage. Plus de 1,2 million de kilomètres ont été évités grâce aux plus de 100 000 trajets déjà effectués par cet intermédiaire. Sur ce total, près de 90 % des trajets sont réalisés dans le cadre de l'offre pro, "Covoitéo Pro" qui permet aux salariés d'une entreprise de bénéficier d'une participation de l'employeur si celle-ci a signé un contrat "Coivoitéo Pro" pour promouvoir le covoiturage auprès de ses employés.



PLAN DE MOBILITÉ DES MARCHANDISES : DE NOUVELLES RÈGLES ADOPTÉES

L'adoption d'une nouvelle réglementation sur le centre-ville de Toulouse, en réponse aux enjeux croissants de décarbonation, de fluidité et de sécurité des opérations de livraison, a abouti en novembre 2024. Un dispositif réglementaire simplifié, plus accessible et plus contrôlable que dans sa version précédente, a été co-construit en partenariat avec les élus, la Police Municipale et l'ensemble des acteurs de la filière transports et logistique. Concrètement, la réglementation étend l'usage du disque de livraison à 30 minutes et affirme des principes sur l'utilisation des espaces

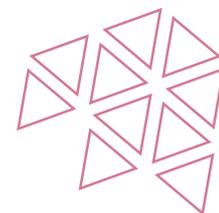
urbains en limitant l'intervention en centre-ville sur la plage d'après-midi (11 h 30-19 h 00) aux seuls véhicules de livraison électriques, non motorisés ou utilisant du Bio-GNV.

Cette nouvelle réglementation a été construite sur la base du retour d'expérience des réglementations précédentes et sur le partage accru des compétences, contraintes et volontés de chacune des parties. Elle se veut évolutive au fur et à mesure des projets urbains, des innovations logistiques et des évolutions technologiques. L'arrêté de publication date de novembre 2024.

LOGISTIQUE URBAINE : DES BATEAUX ÉLECTRIQUES SUR LES CANAUX

Le fret fluvial représente une solution alternative vertueuse au transport routier de marchandises. Toulouse Métropole s'est associée à Voies Navigables de France et a sélectionné les entreprises River connect (service de transport fluvial 100 % électrique) et Les Alchimistes Occiterra (spécialiste de la collecte et du compostage de déchets alimentaires). Ces deux entités investiront le hangar et le quai fluvial de Lalande, au Nord de Toulouse pour développer une activité de logistique urbaine fluviale et de

mobilité douce, en limitant la concentration des flux routiers dans l'hypercentre. Des bateaux électriques permettront l'acheminement de marchandises sur les canaux métropolitains et sur la Garonne. Dans l'autre sens, des déchets alimentaires collectés à vélo en centre-ville seront envoyés vers le site de Lalande. Les premiers tests ont eu lieu au mois d'avril 2025, pour un lancement effectif de l'activité commerciale en septembre 2025.



► LES TRANSPORTS EN COMMUN POURSUIVENT LEUR MAILLAGE

L'offre de transports en commun variés et disponibles en tout point du territoire continue de progresser.

MÉTRO LIGNE C : LES TUNNELIERS ET LES "LANCEURS DE VIADUCS" EN ACTION

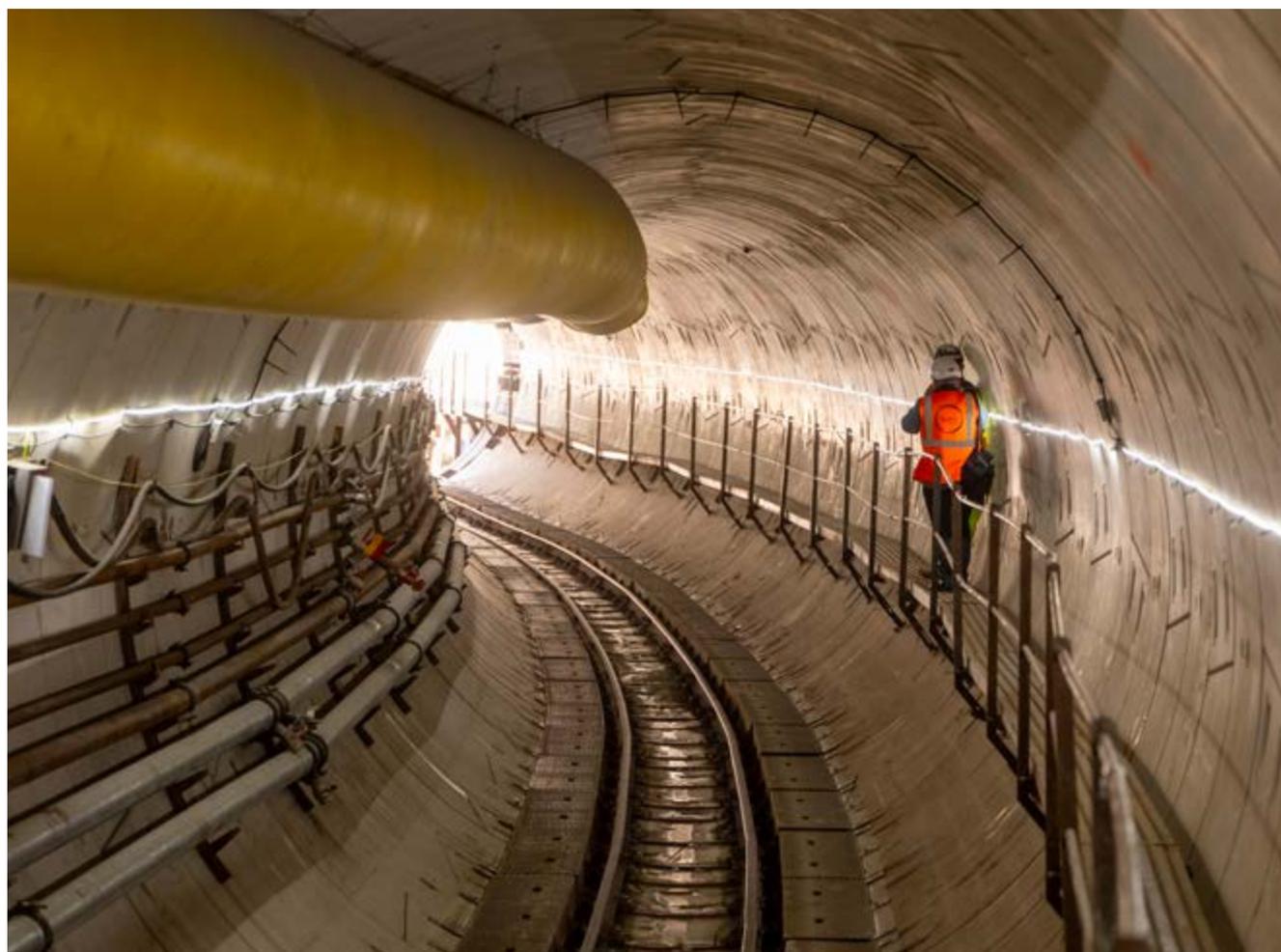
Les travaux de la ligne C du métro poursuivent leur avancée, afin de rendre tangible les 27 km de cette nouvelle desserte. Sur l'année écoulée, plusieurs événements notables ont eu lieu. Ils ont aussi bien eu lieu en sous-sol, qu'en aérien.

Le 6 août 2024, le premier tunnelier commençait à creuser les 22 km de tracé sous-terrain. Depuis début 2025, les 5 tunneliers travaillent à percer le sous-sol, en simultané. Leur avancée en temps réel est visible sur le site internet de Tisséo consacré au chantier.

À noter que parmi les travaux de génie civil majeurs effectués au cours de l'année, les creusements des 16 puits de ventilation et de secours se sont poursuivis en différents points du tracé.

Du côté du tracé aérien, les travaux du viaduc de connexion de la Ligne B (CLB) ont été terminés en décembre 2024. Ce prolongement de la ligne B a fait l'objet d'une charte de Haute Ambition environnementale, basée sur le référentiel HQE infrastructures durables de Certivéa.

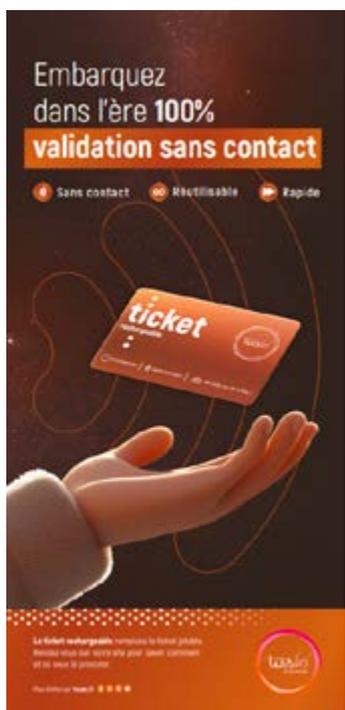
S'agissant de la ligne C, 5 km de section aérienne sont en cours de construction, avec 4 stations situées entre Toulouse et Labège. La cohabitation de 2 viaducs (CLB et ligne C) est désormais visible, avant leur jonction à la future station Labège Madron. Plusieurs techniques de construction ont été utilisées (poutres de lancement, usines de préfabrication des éléments, étaieement, etc.) afin de réaliser ces parties aériennes à la fois rapidement et en toute sécurité. Certaines des sections franchissent des obstacles urbains et naturels majeurs du territoire (A61, rivière de l'Hers, voie ferrée Toulouse-Narbonne, etc.).



RÉSEAU LINÉO : PLUSIEURS LIGNES OUVERTES OU MODIFIÉES

La Métropole et l'autorité organisatrice des transports, Tisséo Collectivités, œuvrent à un réseau de transport en commun efficace, dont les lignes Linéo (bus à haut niveau de service) sont un levier important. Plusieurs travaux et nouveautés sont à noter pour la période. Le Linéo 14, entré en service en septembre 2024, a remplacé la ligne de bus 14, entre Basso Cambo et la gare Matabiau à Toulouse. Dans l'Est toulousain, le démarrage des travaux pour le Linéo 12 a eu lieu sur l'avenue

Plana, l'avenue Jean-Chaubert et sur le chemin du Château de l'Hers. La mise en service est prévue en septembre 2025. Concernant le Linéo 7, allant de Saint-Orens à l'Université Paul-Sabatier, il sera mis en service en septembre 2025. Enfin, les travaux ont démarré pour l'aménagement d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur l'avenue Ramelet-Moundi à Toulouse, pour la ligne de bus 67, desservant Toulouse, Tournefeuille et Plaisance-du-Touch.



LE TICKET RECHARGEABLE SUR TOUT LE RÉSEAU, DEPUIS MARS 2025

Après le paiement en carte bancaire à l'entrée dans les bus (février 2024), place au ticket rechargeable. La modernisation de la billettique se poursuit, et va permettre de mettre fin aux tickets à usage unique et inscrit Tisséo dans une démarche éco-responsable. Ce ticket rechargeable, disponible partout (auprès des conducteurs, en boutique ou aux distributeurs automatiques) peut se recharger une trentaine de fois.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA FLOTTE : 100 % DES NOUVEAUX BUS SERONT PROPRES EN 2030

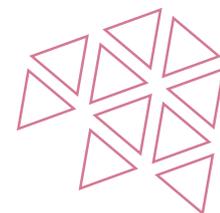
Actuellement, 65 % des véhicules sont à faibles émissions (hybrides, électriques, Bio GNV). Cela a donné lieu à d'importants investissements sur les sites de maintenance. Dans la continuité, une étude sur l'actualisation de la stratégie énergétique du parc a permis de retenir un scénario s'inscrivant dans la stratégie nationale bas carbone. Ce scénario prévoit, qu'à l'horizon 2030, 50 % des nouveaux bus seront électriques et 50 % rouleront au Bio GNV.

PLUSIEURS CHANTIERS FERROVIAIRES ET LES SERVICES AUX USAGERS AMORCÉS

En 2024, Toulouse Métropole a versé sa pleine contribution annuelle, soit 11 M€ à la réalisation du Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO). Dans ce cadre, les aménagements visant à fluidifier le trafic ferroviaire et augmenter la capacité de la ligne ont progressé, au Nord de Toulouse.

Ce renforcement de la desserte périurbaine ferroviaire s'inscrit dans une ambition globale, incluant notamment les pôles d'échanges multimodaux (PEM), les projets de voirie et

d'aménagements d'espaces publics pour organiser l'accès des PEM, les aménagements pour les lignes de bus, les aménagements piétonniers et en faveur des vélos, les aires de covoiturage. Par ailleurs, la phase 2 des études multimodales a été lancée, orientée sur le développement des services aux usagers et l'accompagnement du projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) toulousain. Une convention de 1,5 M€ a été signée et les études ont débuté courant 2024.



► L'ÉLECTROMOBILITÉ POURSUIT SA MONTÉE EN CHARGE

DEUX RÉSEAUX COMPLÉMENTAIRES DE BORNES DE RECHARGE PRÉSENTS

L'adoption de modes de transport plus respectueux du climat - véhicules électriques et hybrides rechargeables - par les habitants et les entreprises constitue une priorité de Toulouse Métropole. Afin de faciliter leur développement, disposer d'infrastructures de charge est stratégique. Deux réseaux complémentaires coexistent sur le territoire. REVEO, le réseau propre de la métropole dit "infrastructures de

recharge de véhicules électriques" (IRVE), compte 48 points de charge de puissance normale et 3 points de charge rapide. Du côté du réseau Alizé de la société Toulibéo, issu du programme Vilagil, 170 points de charge normale sont déployés, ainsi que 52 points de charge ultra-rapides et 3 points de charge dédiés aux deux-roues motorisés électriques.



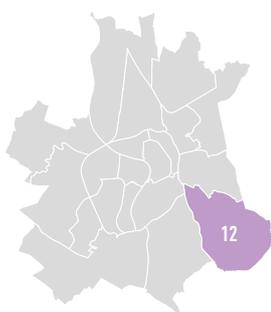
DEUXIÈME ÉDITION DU SALON DE L'AUTOMOBILE ÉLECTRIQUE

Toulouse a accueilli la 2^e édition des "Electric Test Days" à Toulouse. L'événement, renommé Salon de l'automobile électrique, s'est déroulé le 29 septembre 2024 sur la Piste des Géants de Montaudran Aerospace. Plusieurs concessions automobiles ont donné l'occasion au public de découvrir 23 modèles de véhicules. Près de 40 voitures ont été mises à l'essai. Au total, 400 tests au volant ont été réalisés dans la journée.

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DANS LES PARKINGS

Un Appel à Manifestation d'Intérêt est en cours. Lancé par Toulouse Métropole, celui-ci a pour but de mettre à disposition d'un porteur de projet une partie des places de stationnement de plusieurs parkings, à des fins de déploiement d'infrastructures de recharge.

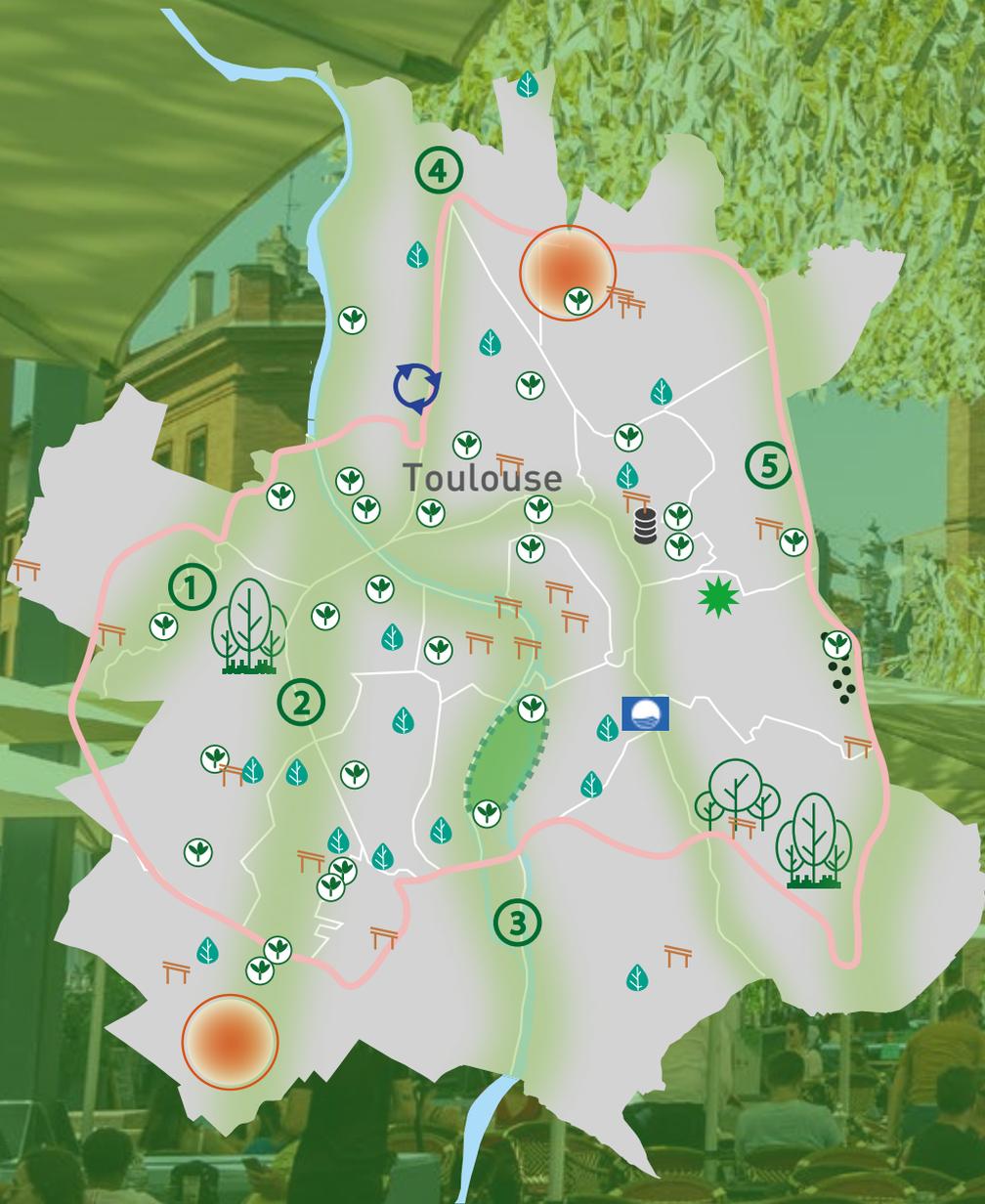
L'instruction des candidatures issues du premier appel a conduit à l'abandon de la procédure, au motif d'un nombre de candidatures reçu trop restreint. Celui-ci a été relancé en avril 2025.





2

UN EN DE QUAR



ENVIRONNEMENT LITÉ POUR TOUS

La défense d'un cadre de vie durable pour les habitants touche aux enjeux de rafraîchissement urbain et de santé publique. L'action déployée par la Mairie de Toulouse s'exerce à de multiples échelles, par la plantation d'arbres à la végétalisation des places, des rues et des cours d'école.

-  Fermes (Borde Bio et Candie)
-  Île du Ramier "futur poumon vert"
-  Grands Parcs
-  ① Grand Parc du Touch
-  ② Grand Parc Margelle
-  ③ Grand Parc Garonne
-  ④ Grand Parc Canal
-  ⑤ Grand Parc de l'Hers
-  Forêt urbaine
-  Futur par Toulouse aéro space et Cartoucherie
-  Cours oasis
-  Jardins partagés / familiaux existants
-  Écopâturage
-  Ombrière
-  Label Pavillon Bleu
-  Ginestous-Garonne : réutilisation des eaux traitées
-  Zone à Faible Émissions - mobilité (ZFE-m)

▶ LE PLAN “TOULOUSE + FRAÎCHE” GAGNE EN ENVERGURE

Le confort de vie des habitants est impacté par les vagues de chaleur. La Mairie de Toulouse agit afin de rafraîchir la ville et propose des solutions en cas de canicule.



23,6 M€
de budget en 2025



21
ombrières en 3 ans
(+ de 6 000 m²)



87%
des classes équipées
de brasseurs d'air

UNE BATTERIE D' ACTIONS, POUR LUTTER CONTRE LES VAGUES DE CHALEUR

Les étés 2022, 2023 et 2024 ont connu des chaleurs exceptionnelles avec, au cumul, 170 jours où la température a dépassé les 30 °C et 43 au-delà de 35 °C. Ces chiffres montrent clairement que le réchauffement climatique est bien réel et ses effets se font particulièrement sentir en ville, où les nuits estivales restent très chaudes à cause du phénomène d'îlot de chaleur urbain.

Face aux effets du changement climatique et aux événements plus intenses enregistrés, la Mairie de Toulouse souhaite protéger ses habitants des fortes chaleurs avec le plan “Toulouse + fraîche”. En 2023, un premier budget de 5 M€ avait été mobilisé. En 2024, 14,7 M€ ont été investis et le budget 2025 atteint 23,6 M€.

La dynamique est de plus en plus transversale et partenariale avec la participation d'Oppidéa, Tisséo, Toulouse Métropole Habitat, l'AUAT, l'ADEME et de plusieurs entreprises, ce qui a permis de mettre en place trente actions structurées et opérationnelles pour l'été 2025.

“Toulouse + fraîche” actionne 3 leviers majeurs et incontournables du changement de fabrique de la ville : augmentation de la végétation, dégoudronage et modification significative de l'albédo (pouvoir réfléchissant d'une surface tout en permettant la protection des plus fragiles), la transformation de la ville et l'expérimentation de solutions innovantes.

L'installation de brasseurs d'air dans toutes les classes d'ici 2026, la généralisation des cours oasis dans les écoles au rythme de 15 à 20 cours par an et une végétalisation accrue, en particulier par la plantation d'arbres partout où cela est possible, participent à protéger les plus fragiles.

Sur les lieux identifiés comme présentant un potentiel de rafraîchissement, sans toutefois pouvoir agir à court terme sur l'un des trois leviers cités précédemment, les espaces publics sont équipés de voiles d'ombrage, de pergolas ou de rubans : plus de 21 ombrières ont été déployées en 3 ans avec des mesures qui ont montré une amélioration de la température ressentie de 3,1 à 5 °C.

Le plan fonctionne également avec la mise en place d'expérimentations, avant le passage à l'échelle des solutions les plus efficaces, une fois évaluées. Par exemple, l'installation de rafraîchisseurs adiabatiques a été testée à la Mairie de quartier de Lalande ; la température intérieure mesurée par des capteurs affichait 26 °C pour une température extérieure de 36 °C. Ce système permet d'éviter le rejet de chaleur à l'extérieur et de ne pas utiliser de fluides frigorigènes présents dans les climatisations classiques.





LA DÉMARCHE “CAP TOULOUSE + FRAÎCHE 2050” ADOPTÉE POUR LUTTER CONTRE LA SURCHAUFFE URBAINE

En complément des plans annuels mis en œuvre depuis l'été 2023, la démarche “Cap Toulouse + Fraîche 2050” a pour objectif d'adapter la ville aux enjeux du réchauffement climatique et de lutter contre les îlots de chaleur urbain à l'horizon 2050. “Cap Toulouse + Fraîche 2050” comprend 10 axes stratégiques :

- ▶ Axe 1 : Végétaliser ;
- ▶ Axe 2 : Poursuivre le dégoudronnage pour une ville perméable
- ▶ Axe 3 : Stocker l'eau et utiliser les eaux pluviales
- ▶ Axe 4 : Améliorer l'albédo des matériaux des espaces publics et bâtiments
- ▶ Axe 5 : Installer des ombrières dans les zones sans possibilité de végétalisation
- ▶ Axe 6 : Revoir l'aménagement urbain et appliquer le PLUi-H 2026
- ▶ Axe 7 : Mettre en œuvre le Plan Alerte Canicule
- ▶ Axe 8 : Expérimenter des actions en matière de confort thermique et de lutte contre les îlots de chaleur urbains
- ▶ Axe 9 : Former, sensibiliser, communiquer auprès des agents, des citoyens et des acteurs économiques
- ▶ Axe 10 : Associer les citoyens

Cette démarche s'appuie sur une étude de Météo France qui a permis de définir la stratégie à adopter pour réduire de trois quarts les îlots de chaleur urbains et lutter contre la surchauffe urbaine. Elle permet également, de connaître le niveau d'ambition nécessaire en termes de végétalisation pour favoriser le rafraîchissement urbain, en termes de désimperméabilisation pour retrouver des espaces verts et en termes d'éclaircissement de la ville pour réfléchir la lumière et moins stocker de chaleur en journée. Les premiers résultats montrent que pour atteindre cet objectif il faudrait dégoudronner 50 % de l'espace public et végétaliser 25 % de l'espace public toulousain à l'horizon 2050, soit 670 000 arbres supplémentaires à planter en 25 ans.

MOBILISATION EN CAS DE CANICULE

Dès le déclenchement de l'alerte canicule orange par le Préfet, des mesures exceptionnelles sont activées par la Mairie de Toulouse : les horaires d'ouverture des musées, des parcs, des bases de loisirs, des restaurants seniors solidaires et des piscines municipales sont étendus. Le prix d'entrée dans les piscines passe de 3,40 € à 1 € pour tous.

ET AUSSI

LES CITOYENS DE NOUVEAU CONSULTÉS POUR RAFRAÎCHIR LA VILLE

L'enquête déployée sur la plateforme “Je participe”, qui permet de consulter les citoyens sur les actions pour l'adaptation de la ville face aux fortes chaleurs, a reçu plus de 1 500 réponses en deux ans. Cela concerne aussi bien la réduction de la place de la voiture en centre-ville au profit des arbres, que la gestion de l'eau plus raisonnable, ou encore la mise en place d'ombrières, les

horaires adaptés des lieux publics “frais” comme les piscines, les musées, les restaurants seniors, les bibliothèques. Ce questionnaire montre que les citoyens plébiscitent ces actions à hauteur de 80 % en moyenne. Un nouveau questionnaire en ligne “Je participe”, enrichi de questions supplémentaires, est lancé durant l'été 2025.

ET AUSSI

L'INDICE DE POTENTIEL DE RAFRAÎCHISSEMENT UTILISÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE DIFFÉRENTS LIEUX DE TOULOUSE

La Métropole de Toulouse a été le premier territoire doté d'un réseau en propre de stations météorologiques connectées en temps réel, pour le suivi de l'îlot de chaleur urbain. Pour compléter sa démarche et remplir ses objectifs en matière d'adaptation, la Métropole s'est pourvue d'un nouvel outil : la cartographie IPR, pour Indice de Potentiel de Rafraîchissement. Là où les stations météo offrent une vision du climat à l'échelle de la ville, l'IPR vient interroger, à l'échelle du piéton, le confort thermique de manière schématisée.

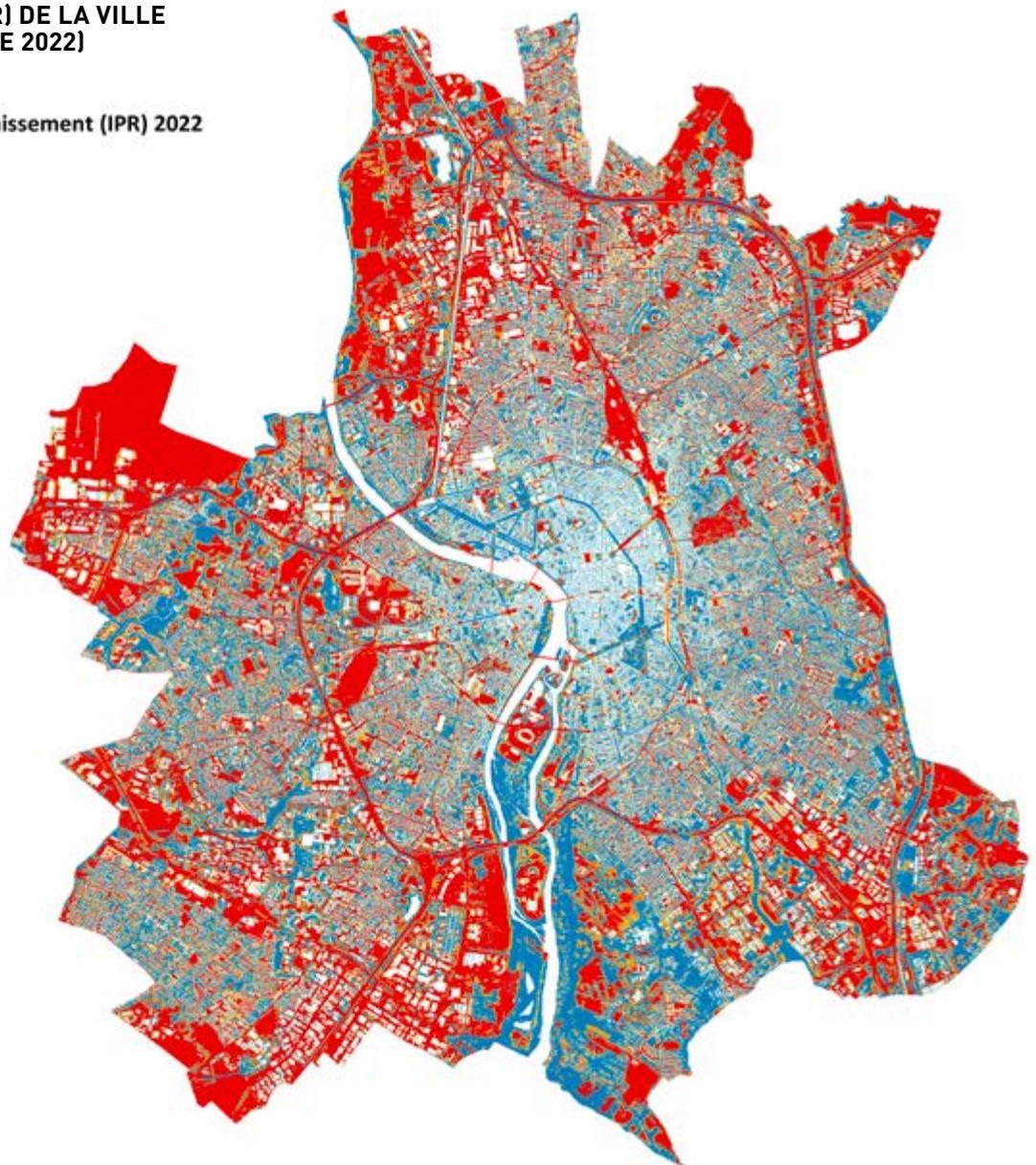
Développé par des chercheurs en climatologie urbaine (laboratoire LIED), l'IPR permet de prioriser les espaces à rafraîchir, en considérant notamment les ombres portées (qui se déplacent avec la course du soleil), les revêtements, les espaces végétalisés. Il offre également des capacités d'évaluation et de suivi des aménagements.

L'outil a déjà été utilisé pour de nombreux aménagements de la ville comme la place Roquelaine, la rue des Salenques, la rue Valade, ou le futur parvis Marengo.

CARTE DE L'INDICE POTENTIEL DE RAFRAÎCHISSEMENT (IPR) DE LA VILLE DE TOULOUSE (MILLÉSIME 2022)

Indice du Potentiel de Rafraîchissement (IPR) 2022

- Faible (0 à 0,25)
- Modéré (0,25 à 0,5)
- Élevé (0,5 à 0,75)
- Très élevé (0,75 à 1)





► LES MESURES DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DU BRUIT MOBILISENT

Les nuisances propres au milieu urbain affectent également la qualité de l'air que nous respirons ainsi que l'environnement sonore, souvent trop bruyant. Des actions sont entreprises afin d'en réduire les impacts.

LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES TOULOUSAINES DE MIEUX EN MIEUX SUIVIES



Une expérimentation est menée pour monitorer la température et la qualité de l'air dans deux écoles du quartier du Mirail. La démarche consiste à capter des données dans 5 emplacements distincts des écoles, et à les traiter grâce à l'intelligence artificielle.

L'expérimentation va être étendue à compter de septembre 2025. L'objectif est, à terme, de guider les occupants des locaux concernant les bons gestes (aération, utilisation des protections solaires du bâtiment) permettant d'optimiser les températures et la qualité de l'air intérieur.

Du côté des bruits, l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, dont la mesure est une obligation légale, est une priorité. Une évaluation annuelle

des moyens d'aération incluant notamment la mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone (CO₂) de l'air intérieur a été menée. Ces mesures, réalisées sur la période de chauffe des bâtiments (de novembre à avril) sur des durées de 2 heures pour chaque pièce analysée (50 % des pièces d'accueil des enfants doivent être analysées), ont concerné 85 structures. Les résultats de ces contrôles sont majoritairement satisfaisants même si certains font l'objet de demandes correctives (défaut de fonctionnement des installations de traitement d'air, réglages aérauliques, travaux d'extension, etc.) pour garantir une bonne qualité d'air intérieur.

Qualité de l'air	2024
Nombre de personnes en exposition chronique au NO2 au-dessus des valeurs limites pour la protection de la santé sur le territoire de Toulouse Métropole	400 - 1 150
Nombre d'épisodes de pollution de l'air aux particules fines (en jours) sur la Haute-Garonne	1
Nombre d'épisodes de pollution de l'air à l'ozone (en jours) sur la Haute-Garonne	0
Taux de jours en indice ATMO moyen à bon	81 %



PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT : L'ACTION SE DÉPLOIE

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été approuvé par le conseil de Métropole en décembre 2024. Celui-ci couvre la période 2024-2029. Préalablement, une consultation publique de 2 mois (septembre - novembre 2024) s'est déroulée pour mettre à jour ce plan. Cet outil vise à lutter contre les nuisances sonores de toute nature (aérienne, routière, ferroviaire et industrielle) et est articulé autour de cinq axes stratégiques :

1. Planifier la réduction et l'exposition au bruit
2. Aménager l'espace public et insonoriser les bâtiments communaux
3. Développer les transports en commun et favoriser les mobilités douces et alternatives
4. Préserver et développer les zones de calme
5. Informer et sensibiliser à la lutte contre le bruit

Concrètement, une planification de la réduction du bruit est entreprise, en intégrant cet objectif dans le PLUi-H et le plan de déplacements. Par ailleurs, l'aménagement de l'espace public (insonorisation d'écoles, création de zones 30, incitation à la mobilité électrique, travail sur l'enrobé des chaussées...) prend en compte cette dimension. La collectivité s'appuie par ailleurs sur le développement des transports en commun et des mobilités douces, et poursuit son travail d'identification et de sanctuarisation des zones de calme. L'information et la sensibilisation du public ont débuté, avec l'installation de deux premiers radars pédagogiques de bruit routier, route de Launaguet et rue Alsace-Lorraine, à Toulouse. Enfin, un observatoire du bruit va être créé, afin de suivre et piloter les objectifs de réduction du bruit poursuivis.

Aussi, des cartes de bruit mettent en évidence des "zones de bruit critique" - où les valeurs limites d'exposition au bruit sont dépassées - et des "zones de calme" moins exposées, ayant vocation à être préservées et étendues. Ces cartes ont pour objectif d'indiquer le niveau de bruit (moyen, journalier, annuel) par type de source (aérien, ferré, routier, Industriel) sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Elles ne sont pas le résultat d'une mesure effective du niveau de bruit, mais d'un calcul par modélisation.





▶ LE PLUI-H MOBILISE LE PUBLIC

La planification de l'aménagement urbain sur le territoire intègre une dimension environnementale et durable.



PRÈS DE 5 000 OBSERVATIONS À L'OCCASION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ce nouveau document d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat est l'outil majeur pour répondre collectivement aux grands enjeux urbains et péri-urbains de l'aménagement du territoire. Il permet de se doter de règles harmonisées, simplifiées et adaptées à l'instruction des autorisations d'urbanisme et de définir la politique métropolitaine de l'habitat. L'objectif est notamment de répondre aux besoins en logement et en hébergement, d'améliorer la performance environnementale de l'habitat et d'assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre d'habitat et d'emploi.

Après l'arrêt du projet du nouveau PLUi-H en juin 2024, le second semestre 2024 a été consacré à la consultation des 37 communes de la Métropole, puis des Personnes Publiques Associées et Consultées. Du 2 janvier au 13 février 2025 s'est tenue l'enquête publique au cours de laquelle le public a pu prendre connaissance et s'exprimer sur le PLUi-H arrêté, complété des avis émis par les 37 communes de la Métropole et les Personnes Publiques Associées et Consultées.

Cette enquête a connu un vif succès avec 14 280 visites du registre numérique, plus de 3 200 dires recensés, représentant 4 965 observations ou requêtes.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête ont été rendus à l'été, pour une approbation finale du document prévue pour le deuxième semestre 2025.

Le PLUi-H approuvé portera sur la période 2025-2035. Il permettra, dès son approbation, d'inscrire la Métropole dans la perspective d'un urbanisme sobre, durable et favorable à la santé. Le document est amené à évoluer sur cette période, en vue d'adapter la traduction réglementaire des ambitions du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui définit les grandes orientations et axes stratégiques pour l'aménagement de la Métropole, à horizon 2035 : préserver et valoriser les ressources du territoire, offrir un cadre de vie désirable dans une Métropole des courtes distances, préparer la Métropole de demain : innovante, solidaire et attractive.

▶ LES GRANDS PARCS, DES VECTEURS DE CHANGEMENT DURABLE

Les cinq Grands Parcs en cours d'aménagement permettent à la Métropole de défendre les continuités naturelles et paysagères sur son sol, tout en guidant les aménagements à venir.

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET CLIMATISEURS DU TERRITOIRE

La mise en œuvre des Grands Parcs (Grand Parc du Touch, Grand Parc Garonne, Grand Parc Canal, Grand Parc de l'Hers et Grand Parc Margelle) s'organise autour des cours d'eau et canaux existants, avec l'ambition de favoriser la continuité écologique comme l'adaptation au changement climatique et l'accès des habitants à la nature. Le Grand Parc Margelle fait figure d'exception, constitué d'une trame verte discontinue en "pas japonais".

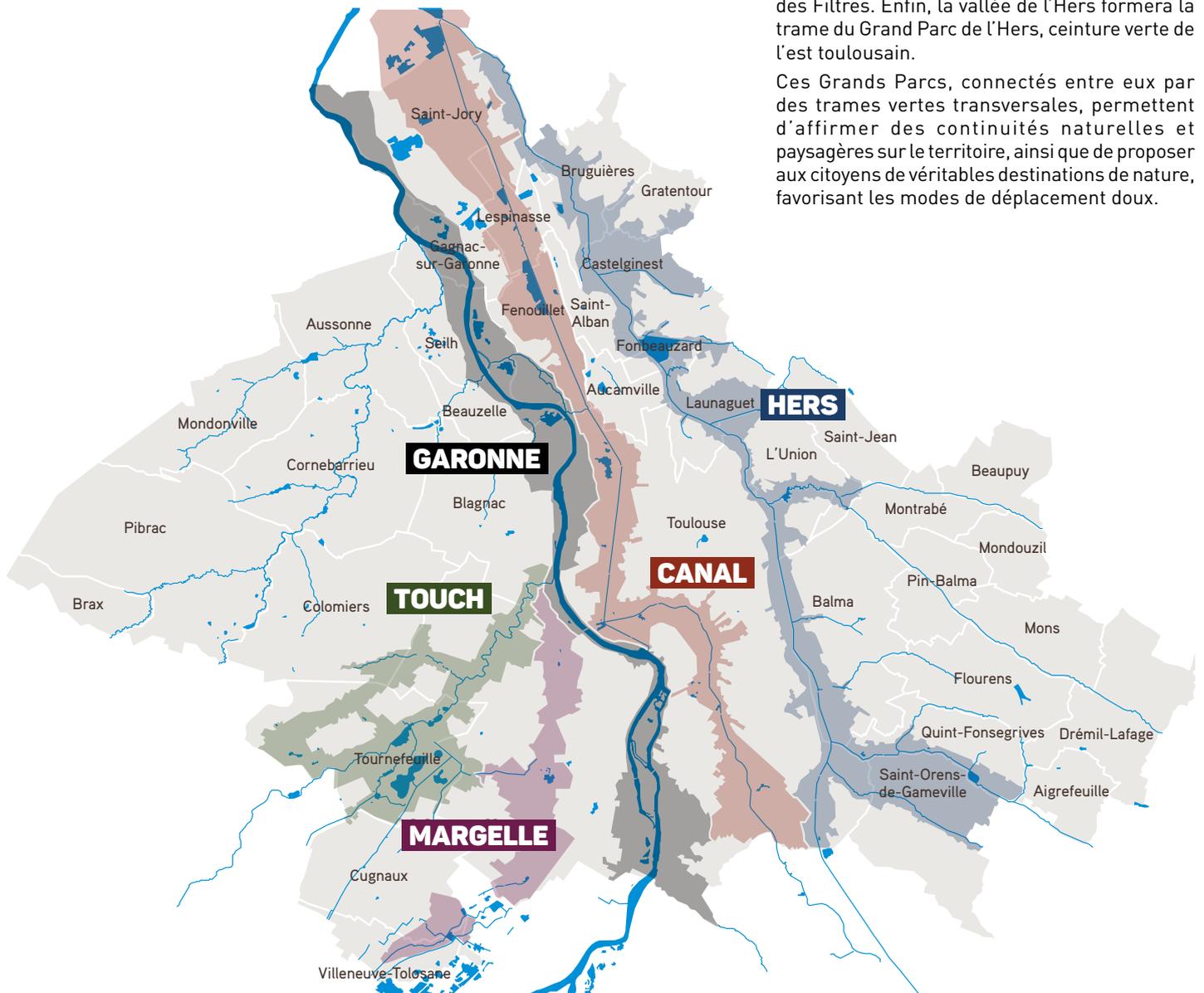
Cela fait 10 ans que l'aménagement du Grand Parc Garonne a débuté. Celui-ci va s'étendre de Saint-Jory, au nord, à l'île du Ramier, au sud de

la ville de Toulouse et à cheval sur chaque berge, sur le périmètre du lit majeur du fleuve. Le parc proposera des équipements de loisirs, culturels et touristiques.

Au sud-ouest, le Grand Parc Margelle reliera les châteaux de Candie, de Reynerie, du Mirail et le jardin du Barry jusqu'aux abords de l'hôpital Purpan.

À l'ouest, ce sont les rives du Touch qui seront aménagées de l'orée du pôle aéronautique jusqu'à la base verte de la Ramée. Le Grand Parc Canal réunit de son côté les berges exceptionnelles du canal du Midi à celles des canaux de Brienne et de Garonne, les Ponts-Jumeaux et le bassin des Filtres. Enfin, la vallée de l'Hers formera la trame du Grand Parc de l'Hers, ceinture verte de l'est toulousain.

Ces Grands Parcs, connectés entre eux par des trames vertes transversales, permettent d'affirmer des continuités naturelles et paysagères sur le territoire, ainsi que de proposer aux citoyens de véritables destinations de nature, favorisant les modes de déplacement doux.





ÎLE DU RAMIER : LES ESPACES PUBLICS ET LE JARDIN ONT PROGRESSÉ

Le travail de longue haleine engagé pour transformer l'île en parc urbain s'est poursuivi au cours de l'année écoulée. Le cheminement pour piétons et cyclistes qui relie la passerelle Robert Poujade au reste de l'île est ouvert au public depuis fin juin 2024. Il est bordé par le ha-ha, grand fossé qui constitue la clôture nord du futur jardin public.

La majorité des plantations du futur jardin a été réalisée durant l'hiver 2024-2025, avec 1879 arbres tiges et 24 300 arbustes. Il s'agit principalement d'espèces végétales adaptées au changement climatique, permettant de limiter les arrosages.

Sur la berge d'Empalot en rive droite de la Garonne, la ripisylve a été encore confortée sur une zone de plus de 1 hectare, par la plantation de 3000 plants supplémentaires durant l'hiver 2024-2025. Les essences choisies pour ces plantations sont quant à elles adaptées à la ripisylve de Garonne.

Les travaux d'aménagement des espaces publics et du jardin ont démarré en octobre 2023, à la suite des démolitions puis de la renaturation et de l'enrichissement des sols. Pour rappel, l'aménagement de l'île met en œuvre des solutions concrètes d'adaptation fondées sur la nature (SafN) en réponse aux enjeux du changement climatique, dans le contexte particulier d'une grande métropole.

Ces solutions "multi-bénéfiques" permettront un gain net de biodiversité, dans une démarche globale de développement durable. Ce projet contribue à préserver la biodiversité, avec le renforcement des boisements par des espèces végétales adaptées à l'écosystème local, des continuités écologiques et la végétalisation des berges. L'île du Ramier sera, à terme, une zone de rafraîchissement pour les habitants. Cette année a marqué la 5^{ème} année du projet européen LIFE Green Heart, dont les actions continuent de cheminer. Un important travail sur la répliquabilité du projet a eu lieu, co-piloté avec l'AUAT. Deux workshops ont été organisés avec les agents concernés de la collectivité

issus de plusieurs directions, ainsi qu'avec des partenaires comme le CEREMA, l'AUAT, OPPIDEA. Ce travail, réalisé avec l'appui des partenaires scientifiques du projet, a débouché sur la rédaction d'un guide méthodologique et de répliquabilité afin de poursuivre certaines actions de ce projet et de valoriser ses enseignements.

Le suivi scientifique a également continué cette année et montré une fois de plus l'évolution des effets déjà impactants de la végétalisation du site, avec notamment un effet rafraîchissant allant jusqu'à -0.8°C.

Enfin, un concours photographique amateur a été organisé en simultané avec la ville allemande de Düsseldorf, notre jumeau climatique à l'horizon 2100, de manière à faire participer la population locale à la valorisation de la renaturation des abords de cours d'eau. Les 20 photos lauréates sont exposées sur l'île du Ramier à l'entrée du futur parc, jusqu'au mois d'octobre, ainsi que le site web de Toulouse Métropole.



GRAND PARC DE L'HERS : DES AMÉNAGEMENTS PRÉFIGURATEURS ACTÉS

Ce Grand Parc s'adosse à la vallée de l'Hers et s'étend sur une trentaine de kilomètres, en traversant 13 communes de la métropole toulousaine. En mars 2025, le programme d'aménagements (signalétique, pose de mobilier, travaux de désimperméabilisation, plantations), a fait l'objet d'un comité de pilotage associant les élus des 13 communes concernées. Le recrutement d'un paysagiste concepteur en charge de la maîtrise d'œuvre du Grand Parc

va permettre de lancer le schéma directeur du projet d'ici la fin de l'année. Pour rappel, un projet pilote de "chemin de l'Hers" est déjà engagé : ce cheminement continu le long de l'Hers et de ses principaux affluents, a été pensé comme un aménagement structurant et fédérateur à l'échelle du Grand Parc de l'Hers. Il doit permettre d'initier le renforcement de la trame verte et bleue.

GRAND PARC CANAL : LES ALLÉES DE BRIENNE SE TRANSFORMENT ET LA FABRIQUE DU CANAL A OUVERT

L'ambition de transformer trente kilomètres de canaux en Grand Parc linéaire trouve sa première traduction sur le terrain, avec le projet du parvis Brienne Saint-Pierre en cours. Ce futur parvis situé devant la Toulouse School of Economics s'accompagne de la restauration de l'écluse Saint-Pierre, de la création d'un jardin sur la place des Reines et des Rois Wisigoths et de la transformation d'une partie des allées de Barcelone. Le chantier a démarré en septembre 2024. Les travaux sur les allées de Barcelone sont achevés et le parvis de l'école a été planté et végétalisé pendant l'hiver. L'ensemble du site sera ouvert au public fin 2025. En complément, des interventions en "urbanisme tactique" sont menées depuis le printemps 2025, suite aux réunions de concertation menées pour

co-construire les projets avec les habitants. La Fabrique du canal a ouvert ses portes en mars 2025 dans le quartier des Amidonniers, pour informer sur le projet du Grand Parc Canal et permettre au public d'observer la construction du mobilier qui est installé progressivement sur les rives. Les usagers peuvent aussi co-fabriquer les aménagements, en participant à des ateliers soit à la Fabrique, soit directement sur le chantier. Pour rappel, ce Grand Parc comprend le canal du Midi, le canal de Brienne et le canal de Garonne. Le plan guide, établi par la paysagiste Jacqueline Osty, vise à remettre les canaux au centre de la trame verte et bleue de la Métropole à l'horizon 2030-2040. Il s'agit de proposer une nouvelle relation entre les canaux, la ville et ses habitants.

GRAND PARC DU TOUCH : LE PUBLIC CONSULTÉ

Le Grand Parc du Touch est organisé autour de la rivière du Touch, de ses affluents, l'Armurié, l'Ousseu et le fossé Larramet, de la trame verte des coteaux de la Paderne reliant le Touch par l'Armurié. Il concerne essentiellement Toulouse et Tournefeuille mais aussi Blagnac, à la confluence du Touch, et Colomiers au niveau de l'Armurié.



Après la réalisation d'un premier diagnostic de territoire en 2024, la concertation du public a été menée de janvier à juin 2025. L'objectif est d'aboutir à un diagnostic partagé et de co-construire avec les communes et la population les grandes orientations sur le territoire du Grand Parc du Touch. Un comité de pilotage s'est tenu en juin 2025, permettant de valider le plan guide et le programme de préfiguration. La programmation du Plan guide va s'engager, avec l'adoption d'outils d'accompagnement et d'actions de préfiguration. L'objectif est notamment de maintenir et de valoriser la trame verte et bleue au travers des corridors écologiques.

GRAND PARC MARGELLE : LES "PAS JAPONAIS" SE MATÉRIALISENT

Le PLUiH dont les contours ont été arrêtés en juin 2024 lui donne une place particulière, en traduisant ses ambitions dans les outils de planification. Ce Grand Parc, situé sur la rive gauche toulousaine, se déploie le long de la Margelle de Garonne, coteau boisé marquant la limite entre la terrasse et la plaine de Garonne, jusqu'aux communes de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane. Sur une quinzaine de kilomètres, celui-ci est constitué d'une succession d'espaces verts en "pas japonais", souvent boisés, parfois agricoles, marqués de patrimoines végétaux et bâtis. Ce fil naturel fait aussi le lien entre plusieurs grands équipements de rayonnement métropolitain : hôpital de Purpan, Zénith, école d'ingénieurs de Purpan,

hippodrome de la Cépière, université Jean-Jaurès, etc., que viendront renforcer les projets en cours de la Cité de la Danse à la Reynerie, du renouveau du domaine de Candie tourné vers le bien-manger et du campus des mobilités innovantes et décarbonées sur Francazal.

La continuité paysagère de la Margelle a été interrompue par des coupures urbaines (périphériques, boulevards, enclaves). L'objectif premier de ce Grand Parc est donc de redonner une existence et une continuité paysagère structurante. Le second objectif est de valoriser les pépites environnementales et patrimoniales de ces "pas japonais" tout au long du fil conducteur de Margelle et de les mettre en lien avec le tissu environnant.

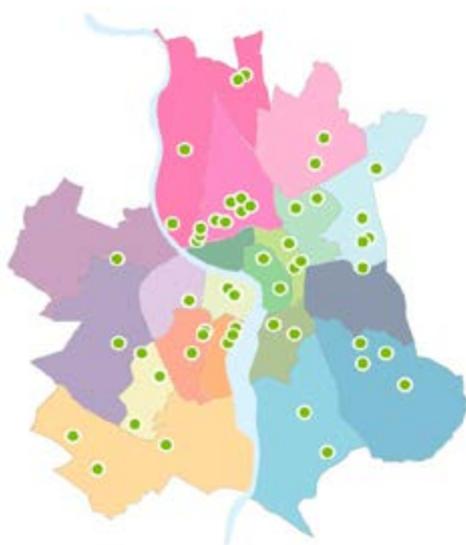


▶ LA VÉGÉTALISATION DES RUES ET DES PLACES PREND DE L'AMPLEUR

À Toulouse, la végétalisation de l'espace urbain s'intensifie partout où cela est possible, avec quelques projets emblématiques.

MOINS DE BITUME POUR PLUS DE SOLS NATURELS DANS LES RUES TOULOUSAINES

Cartographie des rues débitumisées



Le bitume imperméabilise le sol, empêche l'infiltration de l'eau et stocke la chaleur. Partout où c'est possible, la Mairie de Toulouse mène des opérations de débitumisation dans l'ensemble de ses quartiers pour faire respirer les sols et rendre la ville plus perméable. Depuis 2024, plus de 52 rues ont ainsi été débitumisées, soit 23 000 m² d'espaces publics rendus à la nature.

Dans les cimetières Terre-Cabade, Salonique et Rapas, plusieurs allées ont été débitumisées et des arbres plantés. Au total, 2 400 m² ont déjà été débitumés. Ces efforts seront amplifiés dans les prochaines années.

LA GRANDE RUE SAINT-MICHEL, REPLANTÉE ET RAFRAÎCHIE

Les travaux ont débuté en septembre 2024. Sur cette artère commerçante bien connue, tout change ! Les modes actifs - piéton et vélo - vont disposer de plus de place, tandis que le parvis du Castelet, face à l'ancienne prison, a été complètement repris.

Tout le long de l'axe, sur 850 mètres, la plantation de 42 arbres et la végétalisation des fosses ont été réalisées. La gestion pluviale a fait l'objet d'un investissement important, par la création de tranchées de Stockholm, permettant l'infiltration puis le stockage des eaux pluviales, à proximité des racines. Au niveau de la voirie et des trottoirs, l'enrobé et des revêtements clairs et perméables

ont été installés.

Le projet dans son ensemble, d'un coût de 9 M€, fait l'objet d'un suivi scientifique dans le cadre du projet national ISSU (Innovations et Solutions face à la Surchauffe Urbaine) pour estimer la performance et l'interaction de ces solutions dites grises, vertes et bleues. L'INSA Toulouse travaille de son côté à élaborer un jumeau numérique prédictif, en vue de disposer d'un référentiel consolidé et partagé de recommandations pour l'avenir. La fin des travaux est attendue pour la fin de l'année 2025.





LA RUE DE METZ DÉSORMAIS TOTALEMENT ACHÉVÉE

Chênes et micocouliers trônent devant le musée des Augustins. Magnolias, noisetiers de Byzance ou encore poiriers d'ornement sont répartis sur le reste de la rue. Suite aux études d'ensoleillement menées, des zones identifiées accueillent désormais une trentaine d'arbres sur cet axe majeur du centre-ville de Toulouse, afin d'apporter ombre et rafraîchissement aux piétons et riverains.

Débuté à la fin d'année 2023, le réaménagement de cette artère commerciale est achevé et a été inauguré le 24 juin 2025. Elle laisse la part belle à la végétalisation, comme au farniente, grâce

aux bancs et assises proposés. Des tranchées de Stockholm ont été disposées dans les bandes plantées, afin de récupérer les eaux de pluie y compris des toitures. Ce système, innovant, joue un rôle de climatiseur urbain grâce à l'évapotranspiration. Côté déplacements, les trottoirs ont été élargis et une bande cyclable à double sens a été créée.

Cet embellissement s'inscrit dans le mouvement déjà à l'œuvre dans ce quartier, incarné par les rues Boulbonne et Croix Baragnon totalement métamorphosées.





PARVIS DE LA GRAVE : CINQ JARDINS THÉMATIQUES PROPOSÉS AU PUBLIC

Ce site patrimonial exceptionnel, jusqu'ici confidentiel et à vocation technique, s'ouvre au public. Sa qualité paysagère a été complètement repensée, grâce à un budget de 5,7 M€. L'espace, désimperméabilisé, propose tout d'abord un parterre de haies taillées, devant l'entrée de la chapelle. Un jardin des fleurs est par ailleurs dessiné autour du grand Paulownia existant et un sous-bois est aménagé sous les grands platanes,

à côté du dôme. Un alignement de vignes et de lavandes a été créé, rappelant la couleur bleutée du dôme le long de la double rangée de tilleuls, prolongée par neuf nouveaux arbres. Enfin, un verger est planté à proximité de l'entrée de la Cité de la Santé, où des plantes aromatiques, des légumes, des vivaces comestibles côtoient des fruitiers.



ET AUSSI

LA PLACE DE L'EUROPE SE VÉGÉTALISE

Située dans le quartier Compans-Caffarelli, cette ancienne place d'armes voit tout son espace réaménagé. Près de 7 500 m² de bitume ont été enlevés. Un double alignement de charmes disposés dans d'immenses jardinières délimite ce nouvel espace de convivialité. Des végétaux fleuris et des vivaces ont également été plantés. Au centre, une fontaine traversée par un cheminement piéton a été imaginée : elle

se compose de deux bassins distincts, avec des jets d'eau en circuit fermé. Du mobilier urbain adapté aux personnes à mobilité réduite sera également installé.

À l'issue des travaux, la place verra revenir le monument aux morts du quartier. Cet aménagement est financé par la Mairie de Toulouse, pour un budget de 2 M€.



ET AUSSI

LES PLACES ROGUET ET OLIVIER S'ÉTOFFENT

Ces opérations de verdissement sont issues du dispositif de participation citoyenne "Mes idées pour mon quartier". Concrètement, une douzaine de nouveaux arbres ont été plantés, ainsi que des arbustes et des vivaces. Des massifs en pied d'arbre ont été aménagés et les fosses ont été agrandies pour favoriser la vie végétale. La place Roguet accueille également des jardinières en acier, équipées de structures pour guider les plantes grimpantes.

▶ LA NATURE S'ÉTEND DAVANTAGE ENCORE DANS LES QUARTIERS

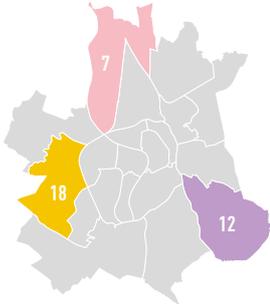
De nouveaux espaces sont gagnés par la nature, sous des formes diverses. Tous les quartiers sont concernés.

15 000 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS, DANS LE CADRE DU PLAN 100 000 ARBRES

La démarche de plantation, engagée depuis début 2020, s'est poursuivie sur l'année écoulée. Au total, entre juin 2024 et juin 2025, 15 000 arbres supplémentaires ont été plantés sur le territoire communal, par la Mairie ou ses partenaires. L'ensemble des quartiers de la ville est concerné, qu'il s'agisse de places, rues, squares et jardins ou encore des friches et espaces délaissés. La base de Sesquières a vu la plantation de 1483 arbres tandis que le centre parental de jour de Lardenne et l'IME Montaudran ont également été plantés, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Ce plan se déploie aussi par le biais des initiatives d'entreprises et d'aménageurs. La 3^e édition du "Défi Toulouse + verte" a mis en valeur les actions de Thalès pour le projet "enrichissement des sols" et Pierre Passion pour la résidence "Vert Chez Soi" (catégorie sols vivants), de CEMEX pour la micro-forêt "Toulouse Sud" et Sporting Promotion pour la résidence "Sporting Casual" (catégorie plantations), et de LP Promotion pour la résidence "Serenly Toulouse" (catégorie biodiversité). Un prix d'encouragement a salué GA Smart Building pour la construction de son siège "Niwa".

Au total, 83 477 arbres ont été plantés depuis le début du projet au 1^{er} janvier 2020, jusqu'au 30 juin 2025.





PARC DE LA PISTE DES GÉANTS : NOUVELLES ÉTAPES FRANCHIES À TOULOUSE AEROSPACE



C'est un parc de 4,5 hectares qui sort peu à peu de terre. Démarrés en mai 2024, les travaux de la période ont porté sur le décroutage de l'ancienne piste. Le bitume a été enlevé, dans un premier temps au milieu de la piste, au niveau des commerces. Puis c'est la partie sud, jusqu'au bâtiment B612, qui a été débitumée. Alors que le sol du site, recouvert d'un tarmac depuis 90 ans, était très appauvri, le projet vise à reconstituer un sol riche et écologiquement fonctionnel. L'ambition est qu'il soit capable d'accueillir une diversité végétale et de favoriser l'infiltration de l'eau pour participer au rechargement des nappes phréatiques. L'ensemble du projet a été pensé pour utiliser les eaux de pluie en les dirigeant vers les espaces verts, afin de limiter - voire supprimer - l'usage de l'arrosage une fois les végétaux plantés.

Au total, plus de 1 600 arbres et des milliers d'arbustes et plantes vivaces sont attendus, d'ici au premier trimestre 2026. Sur 22 000 m² d'espaces plantés, les végétaux ont été soigneusement sélectionnés selon leur capacité à créer un écosystème diversifié résistant aux gelées hivernales et aux étés de plus en plus chauds et secs. L'hiver dernier, les premières plantations ont eu lieu entre la place Marcel Bouilloux-Lafont et la trémie Payssat. Des parterres mixant plantes vivaces, pelouse, mais aussi arbustes et arbres de plusieurs tailles sont apparus entre le cinéma UGC et l'avenue de l'aérodrome de Montaudran. Plusieurs équipements de loisirs (aires de pique-nique, terrains de pétanque, agrès, spot de glisse) complètent l'ensemble. En juin, les sections entre l'avenue de l'aérodrome de Montaudran et la rue Pranville-Négrin ont été ouvertes au public, avec une continuité piétonne et cyclable assurée sur l'ensemble du linéaire du parc. Le jardin du Brésil a également été inauguré sur les jardins de la Ligne. Un budget de 7,9 M€ est mobilisé pour ce chantier d'envergure.

PARC DE LA CARTOUCHERIE : UNE APPROCHE PARTAGÉE POUR L'AMÉNAGER



Pour répondre aux objectifs en matière d'adaptation au changement climatique et aux évolutions sociétales, l'aménagement de la phase 3 de l'écoquartier de la Cartoucherie a été repensé. Cette démarche s'est effectuée en lien avec les habitants et riverains, pour intégrer, en plus des logements, un grand parc public de

1 hectare qui renforce la végétalisation du site. Désormais, la concertation se poursuit et une nouvelle séquence a débuté fin 2024. L'objectif est de co-construire, avec l'équipe d'urbanistes-paysagistes de la phase 3, les contours et les usages du parc. Une première phase de travaux est programmée pour fin 2025.



ET AUSSI

“MA COPRO ARBORÉE”, UNE PRIME POUR ENCOURAGER À PLANTER

Les copropriétés toulousaines représentent une part majoritaire des logements, à l'échelle de la ville. La Mairie de Toulouse les incite à planter de la végétation sur leur foncier. La subvention, versée sous forme de prime, est plafonné à 50 % du prix de l'arbre, avec un prix plafond de 150 € TTC par arbre, soit une aide maximale de 75 € par arbre.

ET AUSSI

PARTENARIAT 1 NAISSANCE 1 ARBRE, AVEC LA MATERNITÉ PAULE DE VIGUIER

Cette démarche est spécifiquement dédiée aux nouveaux nés dont les parents résident sur la commune de Toulouse. Deux sessions de distribution d'arbres ont été réalisées en avril 2025, aux serres municipales de Toulouse, pour que les parents puissent venir choisir leur jeune arbre, produit par la collectivité.

DES PRAIRIES FLEURIES DANS LA VILLE, AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

En 2024, 5060 m² de prairies fleuries ont été aménagées et semées. Elles se répartissent sur 13 sites dont 9 vergers (avenue Jean-Gonord, parking de la zone verte de la Grande Plaine, allées Léon-Bourgeois, verger zone verte des Argoulets, rue Rosine-Bet, square Rosine-Bet, boulevard de la Marquette, jardin Compans, allées Serge Ravanel, Jardin des plantes, boulevard de la Marne, Serres municipales, rue de la Faourette, Parc de la Faourette, Promenade Bernard Marrot, Verger Mémorial Bernard Marrot avenue de Lardenne, centre aéré du Petit-Capitole, rue Gaston Ramon, Arboretum Jardin du Barry, avenue Casselardit, jardin Durcis, impasse Pouvillon, Parc Bourrassol rue des Fontaines, Jardin des Fontaines. L'objectif de cette action est double : développer la nature en ville et faciliter l'acceptation des usagers vis-à-vis des herbes hautes.

Une prairie fleurie présente une forme semblable à des surfaces d'herbes hautes. Bien qu'elles contribuent au développement de la nature,

les herbes hautes ne sont pas toujours bien comprises ou même acceptées par les usagers en ville. Observer parfois des fleurs sauvages à proximité de parcelles enherbées naturelles peut permettre de mieux les accepter, et d'adoucir l'effet visuel.

Des études menées sur des mélanges employés à Toulouse ont montré que sur des parcelles auparavant engazonnées, la population de pollinisateurs pouvait être multipliée par 23 dès la première année d'existence de la prairie et par 35 deux ans plus tard. Une prairie qui prend place au sein d'un verger permet d'assurer la présence de pollinisateurs à proximité de fleurs de fruitiers. La production de fruits en milieu urbain est certes complexe mais sans les pollinisateurs elle serait tout simplement impossible.

Trois mélanges d'espèces botaniques sauvages ont été utilisés, adaptés au niveau d'ensoleillement, aux températures, à la nature des sols, aux dispositifs d'arrosage et aux hauteurs de visibilité sécurisantes.





LE JARDIN DU BARRY RÉNOVÉ MET EN LUMIÈRE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL

À deux pas de la Cartoucherie, cet écrin de verdure change de visage. Eu égard au passé du site (champ de tir pour le régiment d'artillerie), la restauration des sols et des différents milieux naturels du site a d'abord été réalisée. Un cheval de trait a été préféré aux engins mécaniques aux abords des espaces les plus sensibles pour limiter les impacts des travaux de nettoyage et de sécurisation des cheminements.

Des zones ont été sélectionnées (boisements, certaines prairies et des zones humides) pour préserver la faune et la flore qu'ils abritent. Plus de 200 arbres ont été plantés pour conforter l'îlot de fraîcheur et inscrire ce patrimoine arboré dans le temps. Des prairies fleuries ont été semées avec des espèces de fleurs sauvages adaptées au milieu. L'objectif est de favoriser les pollinisateurs tout en apportant une touche esthétique facilitant la lecture et l'acculturation des usagers aux pratiques de gestion différenciée

mise en place sur ces espaces ainsi que sur de nombreux sites de la ville.

Sur des parties spécifiques de ce vaste jardin, des cheminements ont été confortés pour inviter les promeneurs à flâner ou à découvrir le patrimoine du parc via une signalétique les informant sur son histoire, sur la biodiversité des prairies, des bois et des vieux arbres. Conformément aux besoins exprimés par les riverains, des équipements ont été réalisés pour réunir les habitants : un jardin partagé de 1000 m² cultivé et géré par un collectif d'usagers, des bancs et tables de pique-nique, un city-stade ainsi qu'une aire de jeux. Enfin, un diagnostic écologique accompagné d'un cahier de préconisations de gestion a été réalisé pour faciliter le suivi et la préservation. Ce jardin restauré est le premier maillon du Grand Parc de la Margelle. Son aménagement est un moteur pour la structuration de ce vaste corridor pour la biodiversité.



DE NOUVELLES PLANTATIONS ET UN JARDIN LUDIQUE ET SPORTIF AUX SEPT-DENIERS

Le quartier des Sept-Deniers se dote d'un nouvel espace sportif et ludique. Une alvéole du parc a été aménagée pour accueillir une aire de jeux équipée d'une tyrolienne, ainsi qu'un city-stade. En complément, quatre agrès de renforcement musculaire sont installés.

Ces aménagements, issus du budget participatif "Mes idées pour mon quartier", dynamisent le parc et offrent aux habitants des infrastructures modernes pour la pratique sportive et les loisirs. Depuis son ouverture au public, en

décembre 2024, ce nouvel espace rencontre un franc succès.

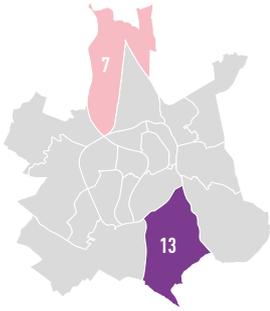
Dans une démarche de compensation écologique, TISSEO finance également la plantation des arbres au sein de cet espace, pour préserver la biodiversité urbaine et améliorer à terme le confort thermique. Au total, Tisséo s'engage à replanter 5000 arbres, avec un ratio de trois arbres plantés pour chaque arbre abattu pour l'aménagement de ses infrastructures de transport.



ET AUSSI LE JARDIN DU BELVÉDÈRE RÉAMÉNAGÉ

Le belvédère de Pech David se refait une beauté. Sur une proposition des habitants, dans le cadre du budget participatif, ce site a été reconfiguré au service du bien-être des promeneurs, des sportifs et des familles. Trente-quatre arbres y ont été plantés à proximité des nouveaux chemins piétonniers. Des espaces dédiés au pique-nique et aux loisirs ont été créés, avec l'installation de tables, de bancs et de terrains de pétanque.





ET AUSSI

DEUX NOUVEAUX JARDINS PARTAGÉS CRÉÉS DANS LA VILLE ROSE

Le mouvement de création de jardins partagés dans les quartiers s'est poursuivi. Deux nouveaux ont été créés en 2025 : le jardin partagé de Pouvoirville "Les jardins du Pastel" en mars 2025 sur une surface de 2 200 m² et le jardin partagé de Lalande "La violette de Joséphine" en avril 2025 sur une surface de 1 100 m². Au total, la Ville de Toulouse compte 30 jardins partagés existents.

Pour 2025-2026, deux autres projets sont planifiés, dans les quartiers Guilhermy et Croix-Daurade. L'objectif de créations de 15 nouveaux jardins partagés d'ici 2026 sera alors atteint.

Des formations accompagnent les jardiniers-usagers de ces jardins. Huit ont eu lieu au cours de la période, sur des thèmes structurants (comment bien utiliser l'eau au potager, engrais et protections naturelles, cultiver et déguster les aromatiques, apprendre à fabriquer et utiliser un châssis de culture, planifier son potager, etc.).

Une plateforme collaborative permet de partager et consulter des informations utiles et des documents ressources, tandis qu'une lettre d'info mensuelle est diffusée depuis août 2024.



ET AUSSI

NICHOIRS DANS LA VILLE : DES RETOURS D'EXPÉRIENCES RICHES DE SENS

La distribution de 100 nichoirs à des habitants volontaires, avec l'engagement de suivre l'état d'avancement du cycle de vie des oiseaux chez eux, a été une première étape en 2018. Des scientifiques du laboratoire "Évolution et Diversité Biologique" de l'université Paul Sabatier accompagnent les participants dans chacune des étapes.

Afin de répondre à l'attente citoyenne sur le sujet, la Mairie de Toulouse a choisi de s'associer aux mêmes chercheurs pour déployer, en 2024, 50 nichoirs à mésanges dans les jardins publics. Ce partenariat permet d'étendre les zones d'étude urbaines du programme de recherche et d'améliorer les connaissances scientifiques sur l'incidence de l'urbanisation sur les populations de mésanges.

À travers cette collaboration, la Mairie a bénéficié de l'expertise des scientifiques. Les résultats amènent à questionner les acquis et permettent à la ville de Toulouse d'entreprendre des actions de gestion, d'aménagement et de protection en faveur des mésanges dans les parcs et jardins publics.

ET AUSSI

BIENTÔT UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR VÉGÉTALISER LE PATRIMOINE DE TISSÉO

L'autorité organisatrice des transports mène une action de fond en matière d'amélioration du cadre de vie et de baisse des températures en milieu urbain. Au-delà des réalisations déjà faites sur ces stations d'échange, sites, garages et ateliers métro - tramway (plantations d'arbres, espaces verts), une étude de 18 mois a été lancée début 2025. Celle-ci va permettre de bâtir un schéma directeur de végétalisation du patrimoine, incluant un plan de désimperméabilisation et de réaménagement des sites.



► L'ÉDUCATION EN TRANSITION ET PLUS VERTE

La Mairie de Toulouse a engagé la transition de son patrimoine, à commencer par les écoles, dont les cours de récréation sont peu à peu transformés.



VINGT NOUVELLES COURS OASIS AMÉNAGÉES DANS LES ÉCOLES

Ces dernières années, la Ville de Toulouse a engagé une transformation en profondeur de ses cours d'école, avec l'ambition d'en faire de véritables îlots de fraîcheur.

Traditionnellement recouvertes de bitume, ces espaces étaient particulièrement exposés aux effets des vagues de chaleur. Pour y remédier, la municipalité mise sur des aménagements adaptés au changement climatique : sols clairs, désimperméabilisation, végétalisation et meilleure gestion des eaux pluviales.

Au-delà de l'aspect climatique, ces "cours oasis" offrent un cadre plus propice au bien-être, à la socialisation et à l'apprentissage des enfants.

Sur l'année écoulée, 20 nouvelles cours d'écoles se sont ainsi transformées, aussi bien dans les maternelles que les élémentaires. Cela concerne

les groupes scolaires Aubrac (maternelle), Billières (maternelle), Bonnefoy (maternelle), Canto Laouzeto (maternelle + élémentaire), Baker (maternelle + élémentaire), F. Bayonne (élémentaire), Héritier (élémentaire), Hugo (élémentaire), Jaurès (élémentaire), Lapujade (maternelle), Ricardie (maternelle), V. Le Duc (élémentaire + maternelle), Vergers (élémentaire), Dieuzaide (maternelle), Oustalou (élémentaire), Vernant (élémentaire) et Tabar (maternelle). Une vingtaine d'autres opérations sont planifiées en pour l'été 2025.

Ainsi, d'ici mars 2026, 70 cours d'écoles toulousaines auront été transformées en cours Oasis. Cela représente plus de 23 000 m² de sols désimperméabilisés ou non bitumés, la plantation de 400 arbres et de plusieurs milliers de nouveaux arbustes et vivaces.



ET AUSSI

BRASSEURS D'AIR ET PEINTURE RÉFLEXIVE EN TOITURE

Afin d'améliorer la résistance des bâtiments scolaires aux vagues de chaleur, la Mairie de Toulouse équipe ses écoles en brasseurs d'air fixés au plafond. En avril 2025, 87 % des classes sont équipées, dont toutes les classes de maternelle. L'objectif est que 100 % des classes soient équipées en 2026. Selon les besoins, la collectivité peut aussi installer des stores bannes et des points d'eau extérieurs dans certaines écoles, ou encore de la peinture réflexive blanche en toiture.

► L'EAU, UN BIEN COMMUN À DÉFENDRE ET PROTÉGER

La gestion de la ressource touche à un grand nombre d'espaces, de milieux et d'infrastructures, et au maintien de plusieurs usages.

PLAN EAU MÉTROPOLITAIN : UN AN D' ACTIONS ENGAGÉES

Pour faire face aux effets du changement climatique et son influence sur l'eau, le plan métropolitain de gestion et de préservation de la ressource en eau a été adopté en avril 2024. Six axes stratégiques sont depuis travaillés en parallèle.

Sur un an, la modernisation des réseaux a vu le rendement s'améliorer d'un point, soit environ 500 000 m³ d'eau économisés. Le renouvellement des réseaux oscille entre 0,8 % (eau potable) et 1 % (assainissement). Sur le volet de la réduction des consommations de la Métropole et des communes membres, les mesures de sobriété sont encouragées. Un atelier spécifique sur le sujet a eu lieu en novembre 2024. "L'administration exemplaire en matière de gestion de l'eau" est par ailleurs en cours de lancement

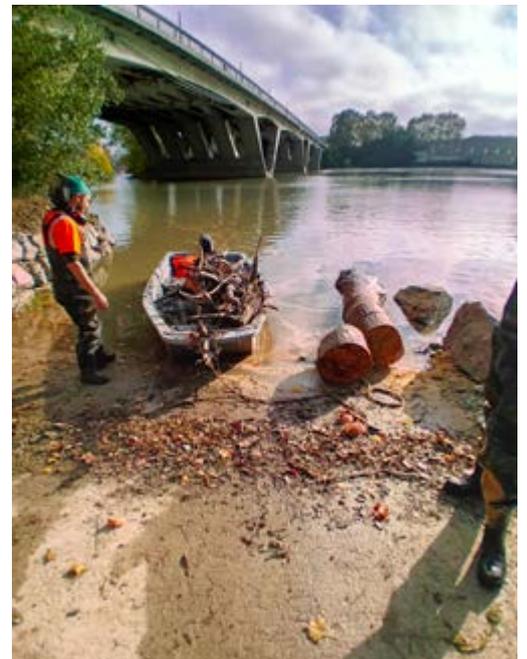
En matière d'accompagnement des consommateurs (particuliers et entreprises), plusieurs faits sont à noter. La tarification saisonnière a été mise en place au 1^{er} juin 2024. Par ailleurs, la généralisation du télérelevé sur l'ensemble des compteurs d'eau du territoire a été réalisée, tandis que 700 détecteurs

ont été déployés pour lutter contre le vol d'eau. Sur un an, plus de 30 000 kits hydro-économiques permettant de pratiquer des économies d'eau ont été distribués. L'aide aux habitants pour se doter d'équipements de récupération des eaux de pluie est également en place, depuis février 2025. Cette prime subventionne 50 % du prix d'achat TTC d'un récupérateur d'eau de pluie neuf (hors frais d'installation).

La qualité de l'eau, comme la sécurisation en matière de traitement et d'approvisionnement, sont aussi des thématiques prioritaires. L'adaptation des infrastructures - réseaux comme usines et stations - est en cours. La modernisation de la station d'épuration de Ginestous a donné lieu à une consultation publique. Côté eau potable, la faisabilité de l'utilisation des sources de Padène et de Clairfont est étudiée. Par ailleurs, les 3 usines de production du territoire font l'objet d'études pour les protéger des crues mais aussi améliorer leur niveau de traitement, afin d'atteindre le référentiel "Qualité +".

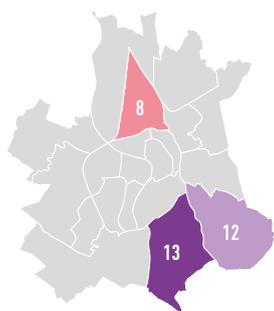
UN ENTRETIEN DE LA GARONNE EN CONTINU, POUR LA BONNE SANTÉ DU MILIEU ET FACILITER LES USAGES

À Toulouse, le fleuve Garonne a la particularité de former un plan d'eau entre la chaussée du Bazacle et la limite sud de la ville. La Mairie de Toulouse assure son entretien par le biais d'interventions régulières et raisonnées, en matière de lutte contre les inondations, de maintien des activités, d'attractivité du plan d'eau, de qualité de l'eau et de restauration écologique. La Mairie de Toulouse surveille et prend soin quotidiennement de 23 km de rives, avec une vigilance toute particulière après les crues. Le maintien des usages nautiques sur la Garonne oblige à effectuer des travaux réguliers de curage, d'enlèvement d'embâcles, d'herbiers et de déchets. En 2024-2025, trois fois plus d'embâcles ont été retirés (1 600 m³ contre 540 m³ un an auparavant) de la Garonne par la Mairie et la Régie Municipale d'Électricité de Toulouse, ainsi que 8 520 kg de déchets flottants. Par ailleurs, à la fin du mois de septembre 2024, des travaux de curage ont permis l'extraction de 1 816 m³ (soit 2 000 tonnes) de sédiments sur trois zones principales de forte accumulation (contre 664 m³ un an auparavant). Ces interventions ont rétabli le tirant d'eau nécessaire pour la navigation des bateaux sur le chenal de navigation situé entre la rampe et le pont Saint-Michel, le chenal aval de l'écluse Saint-Michel et l'aval de la Prairie des Filtres (ancien port de repli).





LA VALORISATION DES CANAUX SE POURSUIT



Toulouse Métropole progresse sur son Programme Opérationnel de Valorisation des canaux (2021-2026). En 2024, l'aménagement de la connexion du canal latéral à la Garonne au niveau du chemin Prat-Long a permis de créer un nouvel espace paysager favorisant la biodiversité et le confort des usagers. Ce projet inclut la création du jardin du Prat-Long avec l'installation de mobilier urbain (agrès sportifs, tables, racks à vélos) et d'une borne fontaine, ainsi que la mise en valeur de l'ancienne voie ferrée intégrée au cheminement.

La sécurisation des accès sur le site classé du canal du Midi, au niveau de la passerelle Albert-Viala, et l'étude de l'extension du square du boulevard de Suisse sur le canal latéral à la Garonne viennent compléter les actions en cours. Ce programme, mené en partenariat avec Voies Navigables de France et en lien étroit avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ainsi que les Architectes des Bâtiments de France, mobilise un budget de 2,8 M€.

ET AUSSI

HERBIERS : UNE SURFACE DE RECOUVREMENT EN LÉGER RECU

Les herbiers remplissent plusieurs fonctions importantes pour la santé du fleuve : protection des berges contre l'érosion, frayères, filtrage de l'eau, etc. Ce sont également des zones de fraîcheur en été pour la faune aquatique.

Pour autant, ceux-ci sont aussi susceptibles de gêner les différents usages qui se déploient sur la Garonne. Chaque été, la Mairie de Toulouse étudie leur développement et leur évolution, afin de comprendre leur fonctionnement écologique et de favoriser le maintien des usages tout en préservant le milieu, classé Natura 2000.

Cet état des lieux permet de réaliser un arrachage localisé pour maintenir des chenaux de navigation tout en réduisant la surface concernée. L'enlèvement des herbiers doit être réalisé en évitant la dissémination d'espèces invasives.

Entre 2023 et 2024, la surface de recouvrement des herbiers a légèrement diminué (-5,9 %), après avoir considérablement augmenté sur la période précédente. En 2024, environ 98 % du peuplement est composé de trois espèces. La diversité floristique diminue, passant de 20 à 17 espèces. Six espèces invasives sont présentes (contre 7 il y a un an).

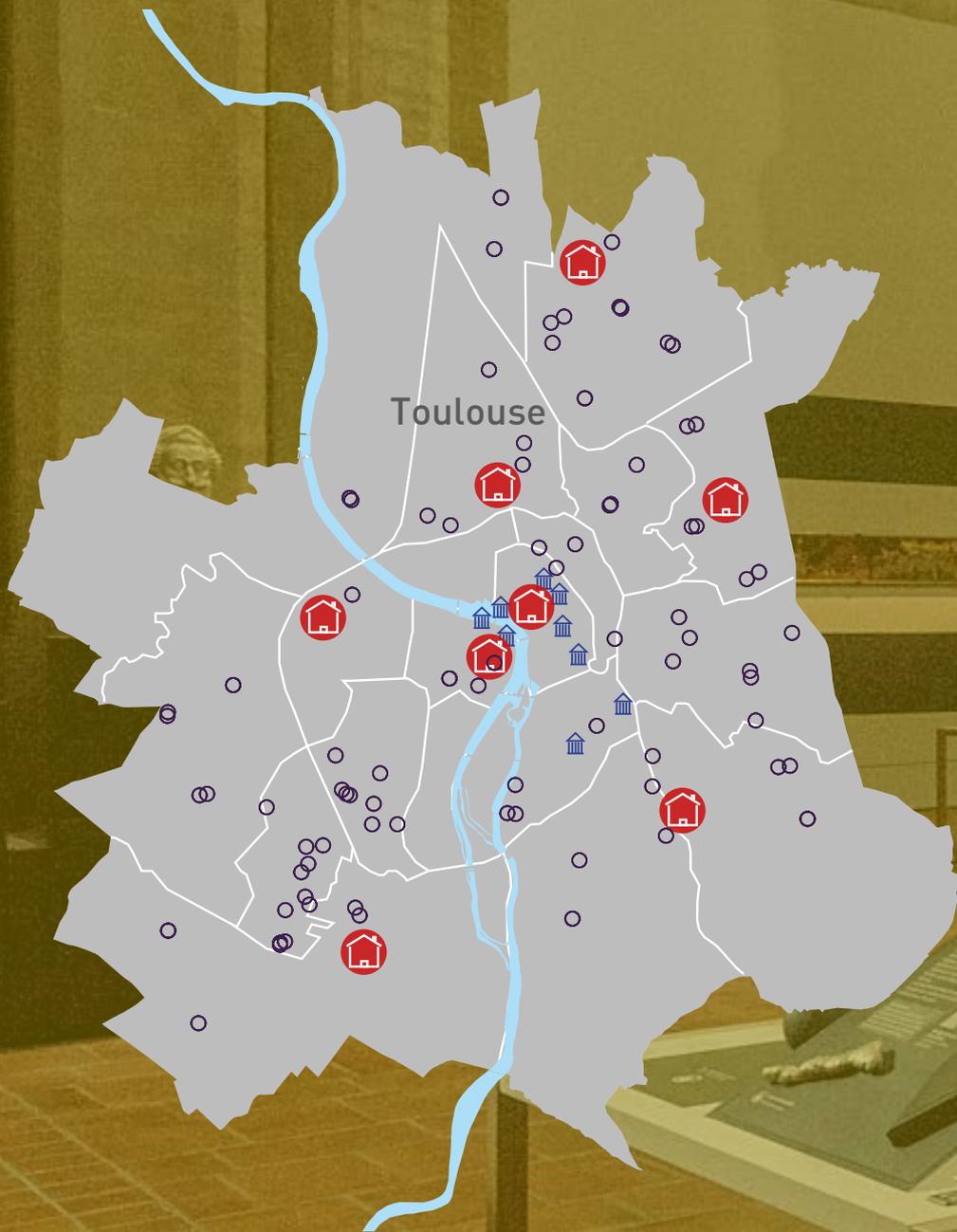
ET AUSSI

LE PORT SAINT-SAUVEUR TOUJOURS SOUS PAVILLON BLEU



Le port Saint-Sauveur a renouvelé le label Pavillon Bleu, dont il dispose depuis 2014. Celui-ci récompense les efforts en matière de qualité de service, d'actions en faveur de l'environnement et d'actions pédagogiques à destination des scolaires, à travers un audit annuel du port. Plusieurs actions notables ont émaillé la période, comme le nettoyage régulier du plan d'eau (4 fois par semaine), l'analyse des eaux du port, ainsi que son curage. Plusieurs événements ont également été fêtés sur le site, comme le World Clean Up Day, les Journées du Patrimoine ou la Semaine du Développement Durable (septembre 2024). Enfin, la Capitainerie a participé le 13 octobre 2024 à la Fête du Canal, au pont des Demoiselles (cale du Radoub) dans le cadre d'une valorisation du patrimoine par le biais d'expositions, de conférences, d'animations et de spectacles pour enfants.





DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ET LA CITOYENNETÉ

La Mairie de Toulouse appuie et encourage les changements de comportement face à la transition écologique. La participation citoyenne, déjà à l'œuvre dans de nombreux quartiers, est particulièrement tournée vers le développement durable, le soutien à la jeunesse et aux activités solidaires.

 Lieux culturels accessibles aux personnes en situation de handicap

 Maison Toulouse Services

 Accueils de loisirs associatifs



▶ LES CITOYENS S'ENGAGENT POUR TRANSFORMER LEURS QUARTIERS

L'engagement des habitants dans la transformation de la Cité passe par différentes initiatives de proximité, soutenues par la collectivité.

95 % DES PROJETS "MES IDÉES POUR MON QUARTIER" RÉALISÉS

En 2024, pour poursuivre son engagement dans l'association des citoyens à la décision publique, la Mairie de Toulouse a lancé une deuxième édition de son budget participatif "Mes idées pour mon quartier", doté de 8 M€. Les citoyens ont pu déposer leur idée pour leur quartier puis voter pour élire les projets à réaliser.

1 360 idées ont été déposées sur les 20 quartiers de Toulouse et 71 % des 114 idées lauréates sont des idées à caractère écologique.

Parallèlement, la collectivité a poursuivi la réalisation des projets retenus lors de la première édition, aussi variés que des végétalisations de rue, l'ajout de pompes à vélo sur l'espace publique,

la création ou la rénovation de parcs pour enfants. Parmi les réalisations de ces dernières années, plusieurs sont notables, comme : un citystade à Soupetard, la végétalisation de la Place du Capitole (28 arbres d'essences variées dans des jardinières sur-mesure), la végétalisation du square de la Vierge-Rouge, une nouvelle aire de jeux pour le jardin du Barry. Au 30 juin 2025, 95 % des projets de l'édition 1 ont été réalisés sur les 79 projets lauréats (4 sont reportés ou abandonnés). On peut citer notamment la création d'un verger de plus de 2 500 m² autour du dôme de la Grave ou l'aménagement cyclable avenue Saint-Exupéry, dans sa partie comprise entre le Canal du Midi et la place Roger-Arnaud.



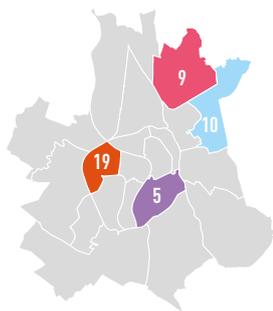


ET AUSSI

UN ATELIER CITOYEN GÉANT A RÉUNI 160 PERSONNES

L'engagement de la collectivité s'est également traduit par l'organisation, en mars 2025, d'un atelier citoyen géant au cours duquel plus de 160 citoyens sont venus échanger, en présence du Maire-Président, avec plus d'une quinzaine d'élus sur des sujets de préoccupation majeurs comme la mobilité, la végétalisation, la propreté et les déchets, la rue à hauteur d'enfant, les finances publiques... Ces sous-groupes thématiques ont permis aux citoyens de débattre avec les élus et de formuler des propositions.

Depuis cinq ans, les Ateliers Citoyens de Toulouse permettent aux habitants de contribuer activement à améliorer la vie de leur ville, en dialoguant directement avec les élus et les agents de l'administration.



ZOOM

LA PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTION, POUR AGIR AU SERVICE DE LA VILLE DE DEMAIN.

La fabrique de la ville mobilise aussi bien les habitants des quartiers que les riverains en matière de cadre de vie. L'aménageur OPPIDEA s'engage pleinement dans ce mouvement, au travers de différents types d'actions et d'initiatives. Oppidea/Europolia associe le public à l'élaboration des opérations d'aménagement dans le cadre de concertations préalables. Cela a par exemple été le cas pour le projet Paléficat-Rives de l'Hers, au nord de Toulouse, dont la concertation préalable portant sur la création de la ZAC s'est déroulée d'octobre à décembre 2024. Durant ces deux mois, les personnes intéressées ont pu s'informer sur le projet, à l'occasion de réunions publiques, de balades participatives sur le terrain ou en rencontrant les équipes d'aménagement sur les stands mobiles. Elles avaient également accès au dossier de concertation complet présentant les enjeux et les grandes lignes du schéma d'aménagement envisagé, et un registre leur permettait de déposer des contributions et de faire part de leurs observations.

Des formules innovantes de participation citoyenne ont également été proposées à La Cartoucherie à l'occasion du "Grand Challenge" (consultation publique), ou encore à Grand Matabiau Quais d'Oc, à l'occasion de l'évaluation des 5 projets candidats de la Halle des mobilités, par des groupes de citoyens volontaires dont l'analyse a été prise en compte par le jury.

Tout au long de l'année, des consultations et concertations volontaires se sont succédé dans les quartiers pour associer les habitants et les riverains sur des aspects spécifiques touchant à l'évolution de leur cadre de vie. À Saint-Martin-du-Touch, Europolia a organisé une concertation sur la transformation de la place Grimaud.

On peut encore citer la présentation publique du projet paysager pour le square Niboul, (quartier Borderouge) à Toulouse, largement inspiré par les propositions formulées lors des ateliers de concertation, qui a donné lieu à une déambulation sur le terrain en septembre 2024, avant le lancement des travaux au printemps 2025.



► SOUTENIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT POUR PLUS D'ÉCOLOGIE

La mobilisation des publics en faveur de la transition écologique et du développement durable prend place à de multiples échelles.

SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS, POUR SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS À L'ENVIRONNEMENT

En 2024, la Mairie de Toulouse a accordé des subventions à 14 associations pour un montant de 53 925 € (hausse de 20 % par rapport à 2023), afin de soutenir des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, destinés aux écoles et au grand public. Les actions suivantes ont été soutenues :

- Mise en place d'un modèle de gouvernance partagée autour de l'alimentation saine à l'échelle d'un quartier (habitants, producteurs, partenaires associatifs, institutions et collectivités), assorties d'actions de sensibilisation et de lutte contre la précarité alimentaire,
- Actions de sensibilisation autour de la végétalisation et de la prévention sur moustique tigre / tiques / chenilles processionnaires,
- Sensibilisation autour du changement climatique à travers une exposition itinérante (baleine à dimension réelle), ateliers de lecture et théâtre forum,
- Visites théâtralisées autour du climat urbain et de la biodiversité associant un guide / historien, un artiste et un chercheur,
- Actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable organisées par un réseau d'entreprises œuvrant en faveur de l'inclusion,
- Accompagnement de trois collèges dans leur projet d'établissement en faveur de la transition écologique,
- Animations, interventions et accompagnement pour développer le jardinage écologique et collectif et la préservation de la nature en ville,
- Événements de sensibilisation à la transition écologique et solidaire dans un tiers lieu toulousain (conférences, tables rondes, cafés débats, projections, expositions...),
- Organisation d'ateliers de fabrication d'objets en bois à partir de matériaux recyclés,
- Sensibilisation à la transition écologique et sociale par cinéma documentaire et la culture (organisation de festivals),
- Actions de sensibilisation autour de la maîtrise de l'énergie et de la production d'énergies renouvelables,
- Animation du concours "Stop au gaspillage alimentaire dans ma cantine" dans des écoles primaires de Toulouse,
- Animations et interventions dans les écoles et CLAE pour sensibiliser les enfants sur les enjeux climatiques, et accompagnement d'établissements pour les accompagner dans une transition écologique durable,
- Actions de sensibilisation à l'environnement dans un lieu de biodiversité en ville (pépinière).

LES RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA PARTICIPATION ONT RÉUNI 1 600 PARTICIPANTS

En juillet 2024, Toulouse Métropole a accueilli et co-organisé les Rencontres Européennes de la participation. Plus de 1 600 congressistes français et étrangers y ont participé. Ces journées ont été l'occasion pour la collectivité de présenter plus de 30 projets ou dispositifs, durant des balades urbaines et des ateliers : des concertations autour de projets urbains et prospectifs (Grand Matabiau Quai d'Oc, Cartoucherie, Île du Ramier, Villa Massot, Cahiers toulousains...), des réalisations participatives (fresque de la Cartoucherie, jardins partagés, hackathon...),

des dispositifs ("Mes idées pour mon quartier", balades citoyennes, "des fleurs sur mon mur"...). Ces balades urbaines ont eu lieu sur 13 quartiers toulousains et 4 autres communes de la Métropole (Balma, Blagnac, Colomiers et Saint-Orens-de-Gameville) montrant l'étendue des démarches participatives. Les Rencontres sont également un lieu de formation à la participation citoyenne pour les agents. Pour la première fois, les citoyens pouvaient également prendre part à ces Rencontres.



LE JEU DE L'OIE CITOYEN, POUR INCITER À L'ENGAGEMENT DE FAÇON LUDIQUE

Pour encourager l'engagement dès le plus jeune âge, Toulouse Métropole a imaginé et conçu un jeu de l'oie citoyen. Cet outil ludique est destiné aux jeunes, dès 9 ans, et plus largement au grand public.

Il permet de découvrir ou approfondir ses connaissances sur la citoyenneté, la participation et la culture locale. Si le jeu est particulièrement utilisé dans les écoles pour sensibiliser la jeunesse, il est également tout à fait adapté pour des publics adultes, y compris les agents souhaitant explorer la participation citoyenne dans leurs services. Le jeu peut être utilisé dans le cadre scolaire, lors d'ateliers pédagogiques ou d'événements autour de la citoyenneté. Il s'adapte également aux activités périscolaires et aux animations en médiathèque. Un jeu sera mis à disposition à la future ludothèque de Bagatelle et deux autres jeux sont réservables par les accueils de loisirs, les associations et les CLAE. Il peut également être téléchargé en ligne et une version imprimable sera proposée.

LE DÉFI FOYERS À ALIMENTATION POSITIVE PROPOSÉ EN DOUBLE FORMAT

L'objectif de l'initiative est de démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement, le tout sans augmenter son budget alimentaire. Ce dispositif convivial, accessible à tous, accompagne le grand public vers un changement des habitudes alimentaires et d'achat. Il est proposé pour la 4^e fois en 2025 (entre janvier et juillet) à l'échelle du territoire. Comme pour les éditions précédentes, l'animation est assurée par Bio Ariège-Garonne.

Un format innovant permet de faire le pont avec la formation des travailleurs sociaux qui a eu lieu en 2024. Le Secours Catholique, en lien avec la commune de Saint-Alban et la Maison de Quartier de Ranguel, co-anime une partie des ateliers du défi auprès des foyers volontaires.

Deux autres équipes suivent le défi de façon "classique". Il s'agit des étudiants inscrits à l'épicerie sociale et solidaire, Le Petit Sab'lé de l'université Toulouse III - Paul Sabatier ainsi que des agents de la Mairie de Toulouse.



LES CLUBS DE PRÉVENTION ET LES ACCUEILS JEUNES SENSIBILISENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La compréhension des enjeux environnementaux et la démarche éco-citoyenne font partie des grands thèmes régulièrement portés par les clubs de prévention du territoire (Quartiers Nord, Toulouse Est et Sud Est) auprès des jeunes.

Collecte solidaire et distribution gratuite d'objets, transformation de petit mobilier ou encore actions de végétalisation ont été menées au cours de la période. La démarche participative autour du réemploi et de la réparation a notamment donné lieu à différentes initiatives telles que la collecte de vêtements, vaisselle, livres, jeux ou encore la mise en place d'ateliers créatifs dans les domaines de la fabrication, rénovation, décoration et transformation de petits mobiliers

en bois et objets divers, à partir de collectes de bois de récupération.

Du côté des Accueils Jeunes, celui du Carrou a piloté un projet transversal en lien avec 3 autres (Empalot, Amouroux, Renan), dans le cadre de la journée nationale "world clean up day" de septembre 2024. 22 jeunes de 11 à 25 ans y ont participé, en nettoyant l'espace public. Quartier Lalande, le projet "Aménagement extérieur" mené avec l'association Pousse ô abris et l'Accueil Jeunes Lalande progresse. Les jeunes ont été impliqués dans la construction de jardinières, le choix des plants puis leur mise en terre.





UN “PLAN D’ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE” AU SERVICE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le document de planification et de programmation baptisé “Plan d’Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics” (PAVE) recueille les travaux passés et à venir, afin de valoriser les opérations améliorant l’accessibilité sur les espaces publics.

Différents projets sont présentés et débattus lors des réunions du groupe de travail accessibilité,

dans lesquelles siègent des associations représentant des personnes à mobilité réduite, des piétons et des cyclistes. En complément, des ateliers techniques réalisés sur le domaine public entre les services et les représentants d’associations ont également permis un retour d’expérience sur la nouvelle passerelle Anita Conti.



ET AUSSI

“L’ESPACE PUBLIC PARTAGÉ”, THÉMATIQUE PHARE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

La Métropole a organisé une journée destinée au grand public square Charles de Gaulle à Toulouse et y a convié les partenaires institutionnels comme les associations de la mobilité. Cette animation a permis au public de trouver des informations sur les transports en commun, sur les itinéraires cyclables, sur le ferroviaire, sur la sécurité routière en un même lieu.

ET AUSSI

LE FONDS D’AIDE AUX JEUNES, LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le Fonds d’Aide aux Jeunes (FAJ) finance des actions collectives à destination de jeunes très éloignés des dispositifs d’insertion classiques. Ces derniers sont particulièrement touchés par la fracture numérique et “l’illectronisme”. Dans ce cadre, un projet a été mis en place pour leur faire bénéficier d’outils de seconde main. Au total, près de 20 ordinateurs reconditionnés ont été distribués depuis 2023.

ÉCOLES/CLAE : PLUS DE 4 400 ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DE PARCOURS ÉDUCATIFS DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une partie des enfants scolarisés dans les écoles de la Mairie de Toulouse bénéficie de parcours éducatifs, dans lesquels les enjeux de la transition écologique sont bien présents. Neuf Parcours Éducatifs Périscolaires et Scolaires (PEPS) sont ainsi proposés aux enfants de 3 à 11 ans. Sur le temps scolaire, deux parcours urbains (Les 4 saisons et Du potager à l’assiette) ainsi que des classes de découvertes (à Aulus-bains et Antichan) sont proposés sur la thématique environnementale. Ces actions sont proposées à 92 écoles soit 44 % des écoles de la commune, représentant 3 439 enfants. Au total, les PEPS dédiés à l’éducation à l’environnement et au développement durable accompagnent 133 structures de la ville (92 écoles et 41 CLAE) pour sensibiliser plus de 4 400 enfants de la maternelle à l’élémentaire.

UN FONCTIONNEMENT DURABLE DANS LES CLAE

Les CLAE municipaux sont particulièrement impliqués dans la transition écologique des écoles et dans le développement de l’écocitoyenneté des enfants par des activités variées. Plus de 70 % d’entre eux ont mis en place des actions dédiées aux économies de papiers et d’essuie-mains en papier, et 13 % ont organisé avec les familles l’utilisation de serviettes en tissu à la cantine. Par ailleurs, près de 30 % compostent des déchets alimentaires avec les enfants et 65 % ont mis en place des pratiques pour économiser et récupérer l’eau des carafes sur le temps méridien. Il faut aussi noter que 48 % des CLAE mènent des actions spécifiques de lutte contre le gaspillage alimentaire et 40 % utilisent du matériel de récupération pour leurs activités ludiques et créatives.

ET AUSSI

DES “MALLES DE SENSIBILISATION” PROPOSÉES DANS LES CENTRES DE LOISIRS

En plus des 5 parcours accompagnés d'éducation à l'environnement à destination des CLAE de la Mairie de Toulouse, la programmation s'est enrichie avec deux expérimentations. La malle "Trop moche mais trop bon" (sur les légumes) a été adaptée aux enfants de maternelle, et le dispositif est en cours d'impression et de diffusion. La malle du Muséum a de son côté été adaptée pour les écoles élémentaires, avec une première expérimentation menée.

ET AUSSI

CLASSES DÉCOUVERTES LIBRES : 75 % DES PROJETS DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'expérimentation des classes de découvertes libres a concerné 13 projets d'écoles. Ce format favorise la diversité des lieux de découverte pour les enfants et permet de renforcer la capacité des enseignants à construire des programmes sur la thématique de l'éducation à l'environnement sur mesure.

Lors de la première expérimentation de ce dispositif, 10 d'entre eux concernaient sur le développement durable. Des projets divers ont été portés, comme la découverte du littoral et sa préservation, la sensibilisation au sein d'une ferme pédagogique, les activités de pleine nature et les mobilités douces.

ET AUSSI

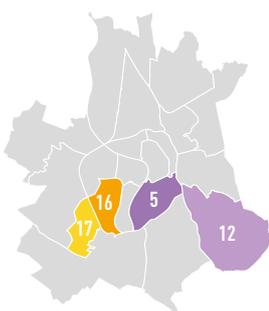
50 ATELIERS DANS LE CADRE DU “DÉFI FAMILLES”

Le Défis Familles, projet mené par l'association FAIRÉCO, accompagne les foyers sur des questions d'écologie, de santé et de budget. La démarche contribue à lutter contre les inégalités environnementales et sociales, et contre la pauvreté. De septembre 2024 à juin 2025, cinquante ateliers sur les quartiers d'Empalot, Bagatelle, Arènes et Cépière Beauregard ont eu lieu. Au total, 71 habitants ont été mobilisés.

ET AUSSI

LE PROJET DÉCHET'N'TOI ET LE WORLD CLEAN'UP DAY MENÉS DANS PLUSIEURS QUARTIERS

Les actions de sensibilisation et les initiatives pour lutter contre les déchets se multiplient. Le projet Déchet'n'toi, porté par les régies Reynerie Services et Bellefontaine Services, a été renouvelé et sensibilise les habitants à la gestion et au tri des déchets. Ces actions se déroulent directement en pied d'immeuble, avec des jeux ludiques. Par ailleurs, le défi inter quartiers représente une autre initiative majeure. Chaque année, en juin, ce défi réunit les habitants des quartiers de Bellefontaine, Reynerie, Bagatelle et Empalot, afin de récolter un maximum de déchets. Les résidents et les jeunes ont également eu l'opportunité de participer au World Clean Up Day, organisé en septembre 2024, via des actions de ramassage de déchets.





► BONNES PRATIQUES DIFFUSÉES, AVEC L'ÉCO RESPONSABILITÉ COMME LIGNE DE CONDUITE

L'exemplarité est souvent inspirante et rayonne auprès des publics. Plusieurs équipements et établissements publics ont fait évoluer leurs pratiques.

LE "FESTIVAL TOULOUSE INNOVANTE ET DURABLE" PROMeut LE "CRÉÉ À TOULOUSE"

Les 12 et 13 octobre 2024, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole ont organisé sur la Place du Capitole la 4^e édition de deux événements tous publics et gratuits : le Festival Toulouse innovante et durable et Capitole végétal.

L'objectif de cette nouvelle édition a été de mettre en avant les entreprises et artisans locaux qui fabriquent des produits innovants et durables, favorisant ainsi les circuits courts.

Au travers de stands, boutiques et expositions, ce festival a invité le public à découvrir ces "pépites locales". Il peut s'agir d'entreprises ou d'artisans qui conçoivent, produisent, transforment ou réemploient à Toulouse ou dans sa Métropole.

En parallèle, la collectivité prépare la ville de demain avec la tenue simultanée de Capitole végétal. La place, transformée en jardin, a permis de découvrir le travail des paysagistes, des horticulteurs et des services municipaux en charge du patrimoine végétal. Le maître jardinier toulousain Antoine de Lavalette s'est vu confier la conception de cette scénographie verte. Mue par l'ambition de promouvoir la nature en ville, la Mairie de Toulouse a offert aux visiteurs 500 plants d'arbres. Cette distribution de végétaux s'ajoute à d'autres initiatives similaires (opération Des fleurs sur mon mur, défi Toulouse + verte, aides à la végétalisation de copropriétés, 1 naissance 1 arbre...) pour inciter les Toulousains à végétaliser l'espace privé.



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'établissement public d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre), participe aux objectifs de développement durable portés par la Mairie de Toulouse. Sa mission éducative, artistique, sociale et territoriale s'inscrit dans une dynamique responsable et inclusive.

Le Conservatoire à rayonnement régional favorise tout d'abord l'égalité d'accès à la culture, par l'intermédiaire d'actions en milieu scolaire et périscolaire. Le dispositif Play MUSIC est par exemple proposé dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) tels

que La Vache et Rangueil, tandis que l'accueil de jeunes en situation de handicap est encouragé.

L'établissement travaille aussi à réduire son impact environnemental, au travers d'une démarche éco-responsable (tri sélectif, passage à l'éclairage LED, dématérialisation des supports et des procédures, partitions numériques, etc.), de l'encouragement à des mobilités douces, de la mutualisation des équipements et des espaces, ou encore de l'intégration de critères de développement durable dans le cadre des marchés publics et des achats.



LE PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE AVANCE

Labellisée Ville d'art et d'histoire, la Mairie de Toulouse s'est engagée dans un projet de Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, en cours de réalisation avec une ouverture prévue pour fin 2025.

Ce lieu de découverte de la ville sera également un lieu de ressources pour les habitants : une galerie des matériaux présentera l'histoire et les qualités durables du bâti ancien. L'ensemble du mobilier scénographique intégrera des matières naturelles (briques, bois, métal) ainsi que le matériau SoftSurface™ de Le Pavé®, un matériau d'écoconstruction recyclé et recyclable. Ce matériau est issu de déchets en polystyrène provenant de bouchons de bouteilles, donnant ainsi une seconde vie à ces matériaux plastiques.

LES BIBLIOTHÈQUES DE TOULOUSE EN ACTION

Les bibliothèques ont proposé, sur l'année écoulée, plusieurs événements en lien avec le développement durable notamment une journée professionnelle Écologie du livre Bibliodiversité, mobilité(s) et territoire(s) en février 2025 et plusieurs temps fort autour de l'écologie avec des forums, ateliers et fresques de mars à mai 2025.



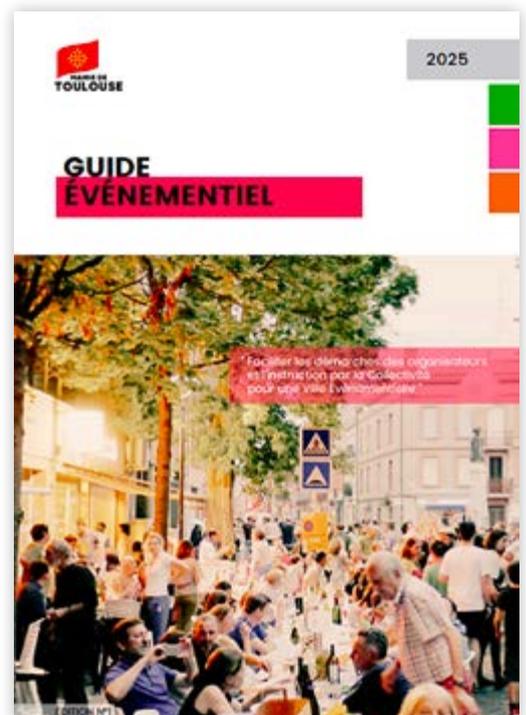
ÉTABLISSEMENT DU CAPITOLE : LES VERTUEUSE(S) ŒUVRENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Convaincu de la nécessité de bâtir de nouveaux modèles de production et de diffusion en cette période d'urgence climatique, l'Établissement public du Capitole mène une réflexion sur son rôle à jouer dans la transition vers un monde plus durable, avec 25 collaborateurs issus de tous les métiers de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole. L'Établissement est membre d'ARVIVA - Arts Vivants, Arts Durables, et les équipes volontaires ont participé à une Fresque du climat, atelier dont l'objectif consiste à sensibiliser le public au changement climatique.

ET AUSSI

UN GUIDE POUR L'ÉVÉNEMENTIEL ÉCORESPONSABLE

Trois fiches pratiques destinées aux organisateurs d'événements à Toulouse ont été créées. Celles-ci facilitent les démarches des organisateurs afin de respecter, sur le terrain, les valeurs liées au développement durable portées par la collectivité. Trois thématiques sont traitées : "Bien vivre ensemble et convivialité", "Accessibilité à toutes et tous" et "Éco-responsabilité, Respect de l'environnement, des Espaces & biens publics".





► LA MAIRIE DE TOULOUSE SOLIDAIRE À L'INTERNATIONAL

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Jumelée avec la capitale Kiev depuis 50 ans, Toulouse a noué des liens étroits. Les villes ont célébré en 2025 l'anniversaire de leur jumelage

et une visite officielle du Maire de Toulouse a été organisée en mars 2025 à Kiev pour renouveler le jumelage qui unit les deux villes.



LA 2^E ÉDITION DU MOIS DU MONDE ORGANISÉE

La Mairie de Toulouse a soutenu, pour la deuxième année consécutive, le Mois du Monde : ce rendez-vous invite à l'expression de la pluralité des cultures présentes à Toulouse et valorise les initiatives portées par les associations toulousaines sur les cinq continents.

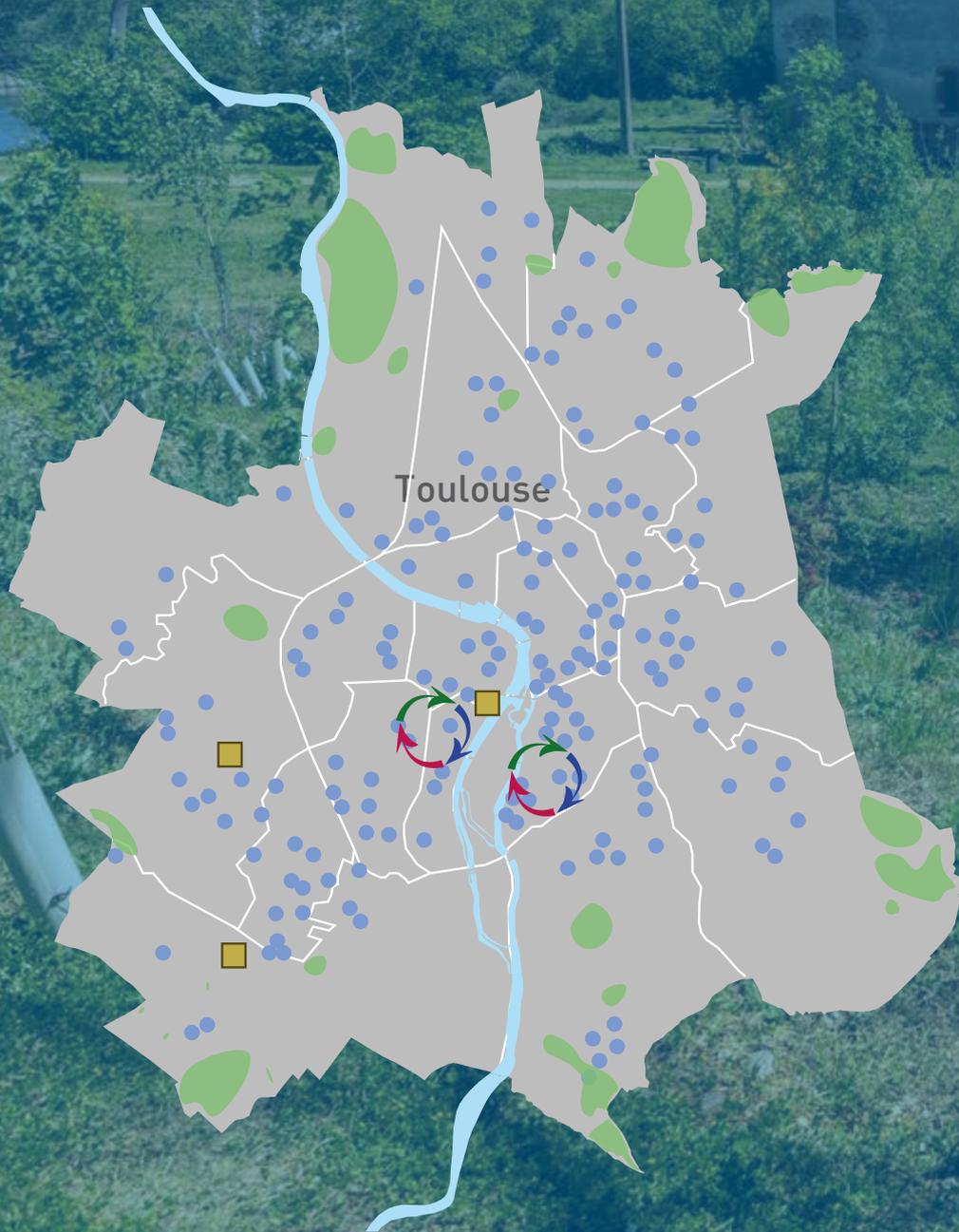
Cet événement fédérateur et festif s'est tenu du 17 mai au 30 juin 2025, en lien avec la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, proclamée par les Nations Unies.

Cette année, le Mois du Monde est notamment consacré à l'éducation, à la solidarité et à l'interculturalité. Parmi les initiatives proposées, une conférence sur l'allègement des corvées des femmes vivant en milieu rurales en Afrique subsaharienne et une table ronde portant sur la pérennisation des projets de solidarité internationale ont été proposées. Cette dernière a permis de réfléchir sur les actions des ONG et leur impact durable, en abordant des enjeux tels que l'accès à l'électricité, à l'eau, aux soins et l'aide au développement.





S' LA CRO



ENGAGER POUR CROISSANCE VERTE

Sur le terrain, la collectivité s'attache à porter un développement économique raisonné. Le soutien au domaine agricole de Toulouse, vecteur puissant du bien manger, s'accompagne de projets d'économie circulaire exemplaires, au service d'une croissance verte partagée par tous.

- Restaurants scolaires
- Patrimoine de la régie agricole de Candie
- Expérimentation réemploi
- ♻️ Projets économie circulaire

▶ EN ACTION SUR LE TERRAIN, AU SERVICE DU "BIEN MANGER"

La Mairie de Toulouse s'attache à rendre visible et disponible une alimentation locale et de qualité.

LA MAISON DU BIEN MANGER EST LANCÉE

Le nouvel équipement était attendu. Ouvert depuis février 2025 sur le Domaine Agricole de Toulouse, la Maison du Bien Manger a pour objectif d'accueillir les publics et de les sensibiliser aux enjeux agricoles et alimentaires. Cette nouvelle vitrine de l'agriculture et de l'alimentation propose 300 m² de salles, dont une cuisine pédagogique, et permet un accueil de public tout au long de l'année.

Elle complète la mission du Domaine, qui ouvre régulièrement ses portes à l'occasion d'événements. 6 000 personnes ont franchi ses portes sur l'année écoulée. Cela concerne également les scolaires, puisque 12 classes ont été accueillies dans le cadre des "parcours urbains", à la découverte du parc et des animaux. Les écoliers ont aussi eu l'occasion d'assister à un atelier de pressage de pommes et un autre de fabrication du pain, à partir du blé produit par le Domaine.





LES 30 000 VISITEURS ATTEINTS À L'OCCASION DU FESTIVAL DU "BIEN MANGER"

La 3^e édition du Festival du Bien Manger, qui s'est tenu le 24 et le 25 mai 2025, a attiré plus de 30 000 visiteurs au Grand Rond, à Toulouse. Organisé par la Mairie de Toulouse, l'événement a reçu l'appui de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, de Toulouse Métropole et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

La mise en valeur des produits et savoir-faire locaux s'est accompagnée d'une sensibilisation du public en matière d'alimentation locale (santé, environnement) et aux outils à disposition de chacun pour être "consomm'acteur" (marchés, actions dans les domaines des circuits courts, de l'agriculture durable, de la santé-nutrition, de la lutte contre le gaspillage et de la solidarité alimentaire). Une cinquantaine de producteurs présents ont fait déguster leurs productions, en proposant en parallèle des animations pédagogiques (atelier lactofermentation, quizz de la Bio, démonstration de cuisine, etc.).



CUISINE CENTRALE : 30 % DES PRODUITS CUISINÉS D'ORIGINE LOCALE



Chaque jour, plus de 35 000 repas sont préparés par la Cuisine centrale de Toulouse pour les écoles publiques de la ville. Depuis 2022, les objectifs de la Loi Egalim sont atteints : au moins 50 % des produits utilisés sont sous Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine (SIQO), dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

En 2024, 53,44 % du budget alimentaire de la Cuisine centrale est consacré à l'achat de produits SIQO (Label Rouge, IGP, etc.), dont 30,58 % de produits bio. L'approvisionnement local est également privilégié : environ 30 % des denrées proviennent de l'Occitanie ou du sud de la Nouvelle-Aquitaine.

Depuis début 2024, 60 % des viandes et poissons doivent provenir de filières durables. À ce jour, 100 % des viandes fraîches servies sont certifiées SIQO.



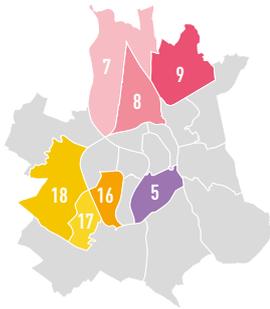
ET AUSSI

LES PARENTS ACCUEILLIS À LA CUISINE CENTRALE, À L'OCCASION DES PORTES OUVERTES



Trois jours de portes ouvertes, du 25 au 27 mars 2025, ont été organisés. Au cours de ces visites, les parents ont pu poser des questions aux agents concernant les normes d'hygiène, la recherche du goût, la qualité et l'équilibre nutritionnel, ou encore les circuits courts et le bio utilisés.

L'ALIMENTAIRE SOLIDAIRE ET DE QUALITÉ SE DIFFUSE DANS LES QUARTIERS



Plusieurs initiatives déployées dans les quartiers facilitent l'accès à une alimentation saine et de qualité. Cocagne Haute-Garonne a livré 9 011 paniers, dont 6 608 à tarif solidaire. Dix-sept partenaires sont impliqués sur le volet d'approvisionnement solidaire, dans sept quartiers prioritaires de Toulouse : Cépière Beaugard, Empalot, Reynerie, Bellefontaine, Bagatelle, Izards-Trois Cocus-La Vache, Pradettes et Ginestous.

Aux Izards Trois Cocus, un nouveau lieu de restauration portant sur la thématique de l'alimentation saine et durable a ouvert en juin 2025. Il se veut une vitrine de la dynamique maraîchère sur le quartier, et propose des ateliers et des animations.

Enfin, la Mairie de Toulouse a soutenu en 2024, à hauteur de 5 000 €, l'expérimentation de la Caisse Sociale de l'Alimentation (Caissalim) aux Izards Trois Cocus, portée par plusieurs associations et l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement (INRAE). Celle-ci a démarré fin 2024. L'idée est de créer une carte Vitale de l'alimentation, donnant accès à des produits conventionnés, locaux et sains, pour un montant de 150 € par mois et par personne. Par ailleurs, le Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires de Midi Pyrénées (GESMIP) a également été soutenu, à hauteur de 5 000 € en 2024, pour soutenir l'achat de fruits et légumes locaux pour les épiceries du Mirail.

► CULTIVER EN PROXIMITÉ ET PROPOSER DES PRODUITS EN CIRCUITS COURTS

Favoriser les productions locales et leur consommation sur le territoire est une priorité de la collectivité.

DOMAINE AGRICOLE DE TOULOUSE : HUILE DE TOURNESOL ET POIS CHICHES BIO DÉSORMAIS PRODUITS



Sur les 300 hectares de terre gérés par le Domaine Agricole, propriété de la Mairie de Toulouse, 250 hectares sont destinés à la production agricole. Celle-ci est certifiée en agriculture biologique depuis 2014.

Raisins, fruits mais aussi céréales, oléagineux et légumineuses sont parmi les produits cultivés. Depuis 2022, la valorisation locale des productions s'est accélérée. Cette année, la culture des pois chiches et la fabrication d'huile de tournesol ont été pour la première fois mises en œuvre. On peut retrouver l'ensemble des produits (vins, pâtes,

jus, etc.) dans la boutique du Domaine, en vente directe, ou encore lors des sessions cueillette ouvertes aux particuliers, s'agissant des fruits.

Le Domaine Agricole valorise également ses productions en fournissant la Cuisine Centrale de la Mairie de Toulouse. Pour la troisième année consécutive, un tiers des baguettes servies dans les cantines de Toulouse sont fabriquées à partir du blé du Domaine. Sur cette même année scolaire les volumes de produits livrés à la Cuisine Centrale ont augmenté et ont représenté plusieurs tonnes de coquillettes, pois verts, etc.



LE DÉMONSTRATEUR TERRITORIAL “LÉGUMINONS” TESTE LA VIABILITÉ D’UNE FILIÈRE DÉDIÉE AU DOMAINE AGRICOLE DE TOULOUSE

Toulouse Métropole pilote le projet “Léguminons”, avec l’objectif de développer la filière légumineuses sur son territoire. Ce démonstrateur est destiné à tester localement des innovations pour transformer les systèmes de production agricole et alimentaire.

Le consortium d’acteurs locaux (Agropolis, INRAE, CISALI, Irqualim, LIA GIP-transitions, FILEG, Toulouse Métropole, la Ville de Toulouse et le Domaine Agricole de Toulouse) travaille avec différents acteurs (agriculteurs, cuisiniers ou

restaurateurs, transformateurs, distributeurs...) pour dimensionner des filières légumineuses sur le territoire, diagnostiquer les verrous et leviers de déploiement, partager les savoirs à partir de parcelles expérimentales et au sein du Domaine Agricole. L’idée est aussi d’accompagner la restauration collective comme catalyseur de développement pour ces filières. À l’issue de cette phase de maturation, des investissements importants pour les acteurs locaux pourraient être soutenus financièrement par la Banque des territoires (2 à 10 M€).



ET AUSSI

LA GRANDE FÊTE DES FRUITS ET LÉGUMES, 2^e ÉDITION

200 enfants issus de différents CLAE et Accueils de loisirs toulousains ont participé à l’événement au Domaine Agricole de Toulouse, le 30 avril 2025. Celui-ci, organisé en partenariat avec la Direction de l’Éducation, a permis aux enfants de participer à de nombreuses animations : repas champêtre, ateliers sur le jardinage, la dégustation de fruits et légumes, le gaspillage alimentaire ainsi qu’un spectacle.





ET AUSSI

DES ESPACES MARAÎCHERS SOLIDAIRES TRAVAILLÉS PAR LES HABITANTS

Plusieurs projets, menés dans le cadre de la politique Quartiers prioritaires de la ville (QPV), permettent la culture de fruits et légumes et leur revente à bas coûts. L'espace maraîcher Daurat, quartier Reynerie à Toulouse, a permis de produire 1,2 tonne de légumes en 2024. Dans le même quartier, l'espace Badiou a de son côté

permis la production de 10 tonnes, grâce aux 2 hectares cultivés.

L'espace maraîcher La Tourrasse, à Bellefontaine, offre également l'accès à des légumes à petits prix. Dans le même quartier, un espace maraîcher est également en cours d'aménagement, sur l'emprise de l'ancien collège de Bellefontaine. La friche fait l'objet d'un travail de préfiguration, afin d'augmenter la qualité agronomique des sols et de planter les arbres en amont des espaces publics projetés.

► L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE RÉEMPLOI SE GÉNÉRALISENT

Plusieurs initiatives font évoluer les pratiques au sein de la collectivité, afin de privilégier le réemploi et diminuer l'empreinte environnementale globale.

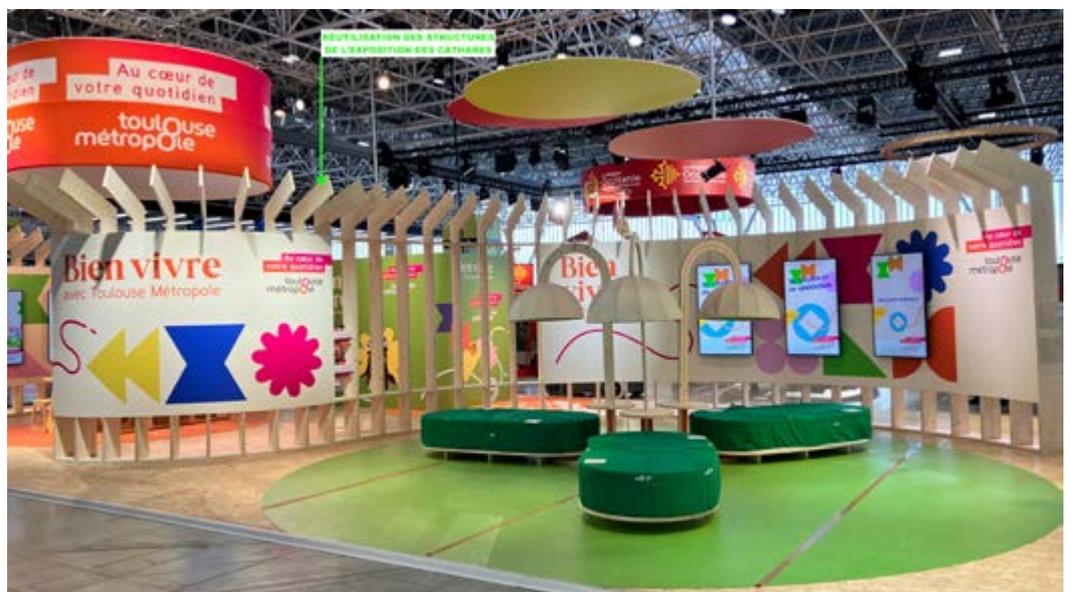
LE RÉEMPLOI DES MATÉRIELS SCÉNOGRAPHIQUES S'INTENSIFIE

En charge de la conception scénographique de stands et d'expositions lors des événements ou expositions qu'elle crée, la Mairie de Toulouse prend particulièrement en compte les enjeux d'économie circulaire, de préservation des ressources et de lutte contre le changement climatique.

À l'occasion de l'exposition "Voyage au bout de la Galaxie : Aux origines du cinéma", les structures métalliques utilisées précédemment pour les expositions "Portraits de France" et "André Cros" ont été réemployées. Des panneaux de bois de l'exposition "Les Cathares" ont également complété la scénographie. Concernant

l'exposition "Les Cathares", les scénographes de la Mairie ont décidé de fabriquer des vitrines dites standardisées dans leur conception et leur fabrication pour qu'elles puissent servir dans d'autres expositions. La Mairie capitalise ainsi une cinquantaine de vitrines qui ne seront plus à fabriquer à chaque exposition.

Enfin, pour la Foire Internationale 2025, le stand a été conçu avec une partie de la scénographie de l'exposition "Les Cathares", tandis que les poufs créés pour l'édition 2023 ont été réutilisés en 2024. Ces poufs ont été créés à partir de vêtements des agents des espaces verts de la collectivité.





AVEC REVOX, LES CONTENANTS RÉUTILISABLES EN INOX DÉSORMAIS DANS LES CANTINES



La Cuisine Centrale a monté le projet REVOX (Remplacement des barquettes en plastique par du verre ou de l'inox), en application de la loi AGECE (Antigaspillage pour une économie circulaire) qui interdit au 1^{er} janvier 2025 l'utilisation de contenants plastiques pour la cuisson, la réchauffe et le service en restauration scolaire. Après plusieurs périodes d'expérimentation sur 2024, la réalisation de travaux, l'achat de matériel dont un tunnel de lavage et une ligne de conditionnement dédiée, un déploiement partiel de contenants inox sur 2 secteurs de livraison (écoles Chaubert, Courrège, Leygue, Macé, Bonhoure, Amidonniers, Béarnais, Ponts jumeaux, Musset, Nougaro, Petit Gagnague) a été réalisé depuis le 3 mars 2025. Au retour des vacances de printemps, un secteur

supplémentaire (Ecoles Michelet, La Gloire, Reille, Monge, Sarrat et Calvinhac) est passé à l'inox et au 2 juin un quatrième (écoles Dupouy, Viollet le Duc, Lesseps, Guilhermy, Lesseps, Paul Bert). Ce déploiement partiel permet de peaufiner les besoins en petit matériel, d'ajuster la répartition temps cantine / temps ménage pour les écoles, et de finaliser la mise en place de la traçabilité des contenants afin de justifier de la boucle de réemploi côté cuisine.

Le déploiement total est prévu pour la rentrée scolaire de septembre 2025, la réception de la deuxième ligne de conditionnement étant prévue courant du mois d'août, ce qui mettra fin à l'utilisation des barquettes plastiques par la Cuisine Centrale.

COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES ÉCOLES : 58 TONNES DE COMPOST GÉNÉRÉES ET 63 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

La gestion des déchets alimentaires issus de la restauration scolaire est un axe majeur de la transition écologique des écoles. Une entreprise toulousaine, solidaire et d'utilité sociale, a été retenue pour collecter tous les déchets alimentaires des écoles publiques. Le déploiement se fait progressivement depuis janvier 2024. Le prestataire valorise les déchets alimentaires en compost, 50 % directement sur son site chemin de Fondeyre, au nord de Toulouse et 50 % chez un partenaire à Labécède, dans le Lauragais.

Le compost permet d'enrichir les sols, de retenir l'eau et peut être utilisé localement par les agriculteurs biologiques. C'est donc un retour au sol pour les déchets, avec un cercle très vertueux puisque les déchets ne sont plus incinérés.

Pour les écoles maternelles, des chariots de débarrasage adaptés ont été conçus spécialement pour faire l'ensemble du tri après le repas : déchets alimentaires, emballages recyclables et serviettes en papier. Pour les

écoles élémentaires, des tables de tri qui seront installées. Au printemps 2025, la collecte est déployée dans 75 % des 212 écoles (objectif 100 % des écoles Toulousaines collectées d'ici fin-2025). Cela représente environ 17 000 enfants effectuant le geste de tri au quotidien. Depuis le lancement du projet, plus de 58 tonnes de compost ont été créées à partir des déchets alimentaires collectés dans les écoles, dont une partie bénéficie au Domaine Agricole de Toulouse, et l'émission de plus de 63 tonnes de CO₂ a été évitée.





5

RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

La Mairie de Toulouse adopte des pratiques responsables en matière d'achats, de financements, de pilotage budgétaire, de gestion du patrimoine ou encore d'organisation du travail, avec le concours et l'engagement des agents.



L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA COLLECTIVITÉ MIEUX CONNU



-8 %

de consommation d'énergie des bâtiments de la Mairie de Toulouse et de la Métropole



-17 %

de consommation pour la flotte automobile



-31 %

de consommation pour l'éclairage public

Bilan et études permettent de disposer d'une vision exhaustive des activités et de leurs conséquences sur l'environnement.

LE BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE RÉALISÉ

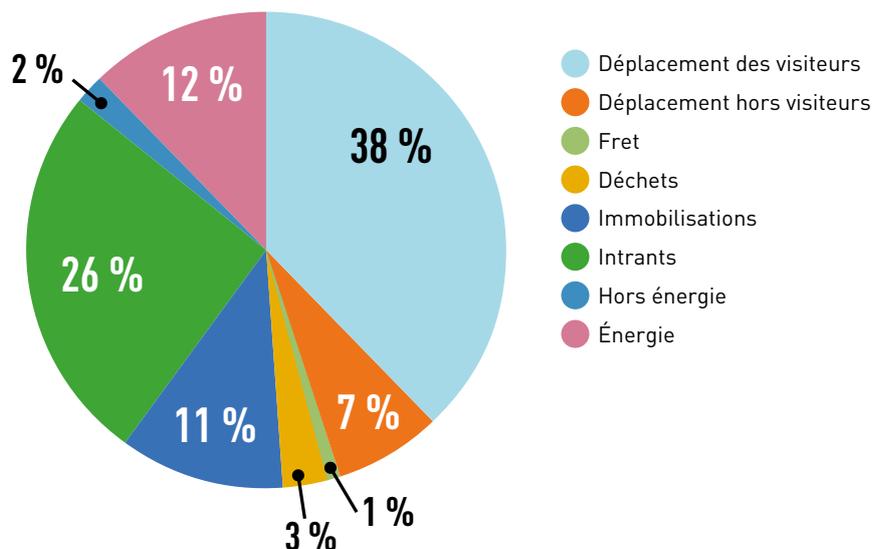
La Mairie de Toulouse a réalisé en 2024 son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Cette démarche obligatoire consiste à estimer les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité de la collectivité. Elle doit être réalisée tous les trois ans (elle avait été réalisée en 2021 sur les données 2019-2020) et est assortie d'un plan d'actions visant à la réduction de ces émissions d'ici au prochain exercice.

Conformément aux nouvelles exigences réglementaires, le BEGES incluait cette année l'ensemble des émissions liées à l'activité de la Mairie, notamment celles dues aux déplacements des agents, des usagers des services publics, des achats de biens et de services, le traitement des déchets produits, les activités des délégations de service publics, etc. L'ensemble de ces émissions pour la Mairie représente 150 000 tonnes de CO₂,

dont 39 % sont liés aux déplacements des usagers et visiteurs, 26 % aux achats annuels (travaux sur les bâtiments et les infrastructures, achats de biens et de service, maintenance...) et 12 % aux consommations d'énergie des bâtiments.

Suite à ce bilan, la mise en place d'un plan d'actions doit permettre la réduction de ces émissions d'ici 2027, date à laquelle un nouveau bilan sera réalisé.

Par rapport au bilan réalisé en 2019, on constate que les consommations d'énergie des bâtiments de la Métropole et de la Mairie de Toulouse ont baissé de 8 % et celles liées à la flotte de véhicules de 17 % et celles de l'éclairage public de 31 %.



UN PREMIER BUDGET VERT ÉTABLI

La Mairie de Toulouse a, pour la première fois, analysé son budget d'investissement sous l'angle du climat, à l'instar de l'exercice de budget vert mené par Toulouse Métropole. Les dépenses sont classées en 4 catégories :

- ▶ Dépenses favorables (qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre). Exemple : construction d'une piste cyclable, plantation d'arbres.
- ▶ Dépenses défavorables (qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre). Exemple : achat de véhicules thermiques, artificialisation des sols
- ▶ Dépenses neutres (dont l'effet sur le climat est négligeable). Exemple : police municipale, travaux bâtimentaires sans rénovation énergétique...
- ▶ Dépenses non cotées : emprunts financiers, écritures comptables, dépenses sous le seuil d'analyse de 150 000 €, manque de méthodologie.

ÉVALUATION DES DÉPENSES DE LA MAIRIE À LA LUMIÈRE DE LEURS IMPACTS SUR LE CLIMAT

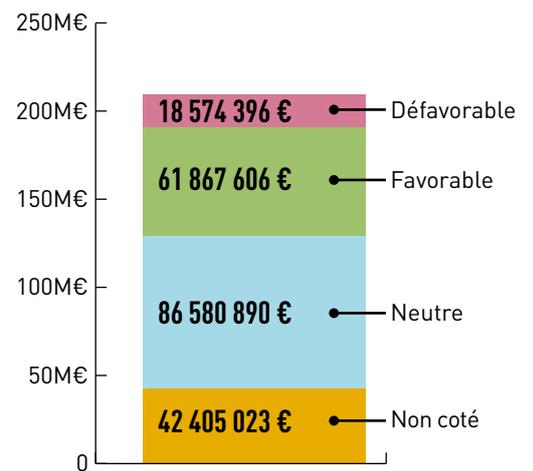
(Analyse des dépenses d'investissements 2024 - axe atténuation)

DÉFAVORABLE (19 M€)

Construction d'équipements publics avec artificialisation.....	15 M€
Achats de véhicules thermiques.....	3 M€
Autres dépenses de montant inférieur.....	1 M€

FAVORABLE (62 M€)

Construction à haute performance énergétique.....	31 M€
Rénovations énergétiques.....	12 M€
Passage au LED.....	6 M€
Véhicules électriques.....	4 M€
Nature et agriculture en ville.....	4 M€
Autres dépenses de montant inférieur.....	5 M€





LE PLAN “ADMINISTRATION BAS CARBONE” SE STRUCTURE

Depuis plusieurs années, la Mairie de Toulouse relève de nombreux défis pour réduire son impact carbone. Le projet Administration Bas Carbone donne un coup d'accélérateur à cette démarche en ciblant les postes les plus émetteurs de la collectivité : mobilités, alimentation et déchets

alimentaires, numérique, énergie, construction des bâtiments et achats publics.

Pour cela, des actions concrètes sont mises en place afin de transformer les pratiques, sans nuire à l'efficacité des services publics ni au confort de travail des agents.

Administration exemplaire	Évolution 2023-2024	Évolution 2016-2024
Part du budget consacré à l'achat de produits bio dans les cantines scolaires de Toulouse	+ 0 point de %	+ 8 points de %
Consommation d'énergie des bâtiments corrigée du climat des bâtiments de la Mairie (GWh)	-0,34 %	- 17 %
Consommation d'eau des bâtiments de la Mairie (milliers m³)	- 17 %	- 20 %
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (GWh)	- 12,5 %	- 50 %
Nombre de ramettes de papiers achetées	- 1 %	- 60 %
Nombre de journées de formation suivies par les agents*	+ 41 %	- 13 %
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation*	+ 32 %	+ 20 %
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	+ 0,84 point de %	+ 0,39 point de %
Part des marchés notifiés avec une disposition environnementale (critère ou clause) - Mairie de Toulouse	- 11 points de %	+ 27 points de %
Part des marchés notifiés avec une disposition sociale (Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole)	- 18 points de %	+ 27 points de %
Achats vers le secteur protégé (insertion des personnes en situation de handicap ESAT/EA) en € - Mairie de Toulouse	- 27 %	+ 115 %
Nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics - Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole	+ 19 %	+ 40 %

LE NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE DES ÉCOLES EST EN PLACE

La Mairie de Toulouse s'engage pour un nettoyage des écoles en respectant l'environnement et la santé des usagers, tout en améliorant les conditions de travail des agents.

Le choix s'est porté sur un produit innovant obtenu par dilution de deux produits dans une centrale dédiée, pour un résultat sans danger sur l'environnement (absence de pictogramme désignant un produit dangereux pour l'environnement dans le cadre du règlement européen classification, étiquetage et emballage n° 1272/2008, dit CLP "Classification, Labelling and Packaging").

Le déploiement des centrales de dilution a démarré en septembre 2024 et s'accompagne de dotations de matériel de nettoyage mieux

adapté, innovant et ergonomique pour les agents techniques et les ATSEM des écoles. Cela permet entre autres de réduire considérablement la consommation d'eau pour le nettoyage des établissements scolaires, grâce à la technique de pré-imprégnation de lingettes en microfibre. Cette économie est estimée à près de 95 % (32 litres d'eau utilisés par jour par agent avec la méthode et les produits actuels contre 1,75 litres par pré-imprégnation).

La collectivité souhaite doter l'ensemble des écoles de centrales de dilution et du matériel ergonomique, d'ici juin 2026. Un accompagnement au changement et aux nouvelles pratiques est proposé à l'ensemble des agents.

LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE GAGNE EN ENVERGURE

Depuis janvier 2025, obligation est faite aux collectivités ayant plus de 50000 habitants de disposer d'une stratégie numérique responsable, avec un plan d'action associé (Loi REEN). La Mairie de Toulouse et la Toulouse Métropole ont initié cette démarche dès 2021, avec sept leviers d'exemplarité poursuivis : gouvernance responsable, faire durer le matériel, acheter de manière responsable, mobiliser le numérique au service de la transition écologique, agir sur l'infrastructure et les centres informatiques, mieux gérer les logiciels et les données, adapter l'usage des équipements.

Des objectifs chiffrés ont été établis pour 2024, 2025 et 2026. Chaque année, l'achat de PC et écrans reconditionnés fait économiser environ 45 tonnes de CO₂ équivalent, le réemploi interne de matériel numérique environ 10 Tonnes, tandis que la sobriété des usages numériques permet un gain d'environ 5 tonnes de CO₂ équivalent.

Concernant le réemploi interne d'équipements, un inventaire réalisé fin 2024 a été suivi d'une

première campagne de collecte de matériel en mars 2025 ("Digital Cleanup"), et va permettre le réemploi interne de 30 PC portables, 20 PC fixes, 30 écrans, 50 claviers et souris, 25 imprimantes, et d'autres équipements et accessoires. L'objectif est de définir un processus qui s'assure que le matériel non utilisé est réhabilité et réaffecté dès que possible. Les équipements jugés obsolètes sont également testés et évalués pour permettre des opérations de réemploi externe (notamment par le don).

Depuis 2024, des clauses environnementales sont mises en place sur un grand nombre de nouveaux marchés d'achats, en s'appuyant sur le référentiel d'écoconception RGEN. La collectivité s'est également dotée d'un marché spécifique, pour l'achat de matériel reconditionné en plus grande quantité. Dans le détail, 27 projets ont fait l'objet d'un travail d'écoconception et 12 marchés de logiciels ont intégré une clause spécifique sur l'achat numérique responsable depuis 2024. Près de 200 écrans et 100 PC reconditionnés ont été commandés fin 2024.

COMMANDE PUBLIQUE : CONTINUER DE PROGRESSER ET DE S'ENGAGER POUR DES ACHATS RESPONSABLES

Au cours de l'année écoulée, un important travail d'accompagnement a été mené auprès des agents, avec un serious game proposé par Nova emploi, pour mieux intégrer l'insertion sociale dans les marchés.

L'année 2025 marque les 10 ans de la charte des marchés publics. Un retour d'expérience entre signataires et une présentation de la programmation autour des achats 2025 ont eu lieu, salle Jean-Mermoz, en mars 2025.

ET AUSSI

UN CLOUD RESPONSABLE, POUR LA NOUVELLE INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Parmi les chantiers internes d'éco responsabilité à fort enjeu, la Mairie de Toulouse pilote un programme de refonte de l'infrastructure informatique, lancé en 2023. Début 2025, le projet s'est appuyé sur des clauses environnementales pour compléter la stratégie vers une approche de Cloud responsable. L'objectif est de réduire de 10 % l'empreinte environnementale de l'infrastructure de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole.

ET AUSSI

9 351 RAMETTES DE PAPIER ÉCONOMISÉES

Fin 2024, la solution Watchdoc (outil de gestion des impressions) est déployée sur 56 % des copieurs de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole (objectif de 90 % à fin 2025) et sur 63 sites. Concrètement, sur l'année, 9 351 ramettes de moins ont été consommées par rapport à 2023, soit 570 arbres sauvés. Cela représente une économie de 111,06 MWh d'électricité et de 5844 m³ d'eau.





UN RENOUVELLEMENT DES VÉHICULES LOURDS DE LA COLLECTIVITÉ

La flotte des véhicules lourds pèse fortement sur l'empreinte carbone. Un marché d'acquisition de 4 véhicules hydrogène, une balayeuse mécanisée et deux fourgons sont en cours. D'autres véhicules font l'objet de ce marché hydrogène (une balayeuse, 2 fourgons), tandis que la collectivité a également acquis un bibliobus électrique en 2025.

VÉHICULES LÉGERS : 542 VÉHICULES SONT ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

Le verdissement de la flotte des véhicules de Toulouse Métropole et de la Mairie se poursuit. Fin 2024, 441 véhicules de moins de 3,5 tonnes étaient électriques, et 101 hybrides sur les 1 628 véhicules de moins de 3,5 tonnes. Près de 90 % des commandes de renouvellement ont été passées en "peu émissif". La projection pour fin 2026 fait passer la part des véhicules thermiques de 65 à 46.5 % de la flotte totale, tandis que l'électrique représentera 43 % de la flotte.



L'ARROSAGE INTELLIGENT ÉLARGI, DANS LES JARDINS ET SUR LES TERRAINS DE SPORT

Optimiser la consommation d'eau, tout en apportant au végétal ce dont il a besoin. Cette double volonté a conduit à un déploiement plus massif de l'arrosage intelligent, au cours de l'année 2024.

Les jardiniers disposent désormais d'un outil de pilotage de gestion centralisée de l'arrosage, appuyé sur des données et mesures (agronomiques, météorologiques) précises, pour les accompagner. Grâce au système, des économies d'eau de l'ordre de 30 % peuvent être réalisées. Cela permet également de limiter les déplacements des jardiniers, ou encore

l'apparition de maladies cryptogamiques. Au total, 9 jardins (Quai de Tounis et Daurade, Ramblas, Jardin Michelet, Jardin Raymond-VI, Rond-point du Fer à cheval, Jardin du Sacré-Cœur, Jardin de Ranguel et Parc de la Grande-Plaine) sont pour l'instant équipés, ainsi que 14 terrains de sport (Struxiano Rugby Honneur, Struxiano Herbettes, Argoulets Comité, Argoulets Baseball, Complexe de l'Hers Coulon, Honneur Rugby, La Faourette, Sarcos Honneur Foot, Sarcos Annexe, Lautrec rugby, Lautrec foot annexe, Lardenne Honneur, Lardenne Annexe et 2 terrains des Pradettes).

Qu'est-ce que l'arrosage intelligent ?



L'arrosage intelligent intègre la gestion centralisée de l'arrosage appuyée de données et de mesures pour aider les équipes Espaces verts à améliorer le programme d'arrosage selon le besoin du végétal et à optimiser les ressources en eau.



► SENSIBILISER, ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS

La collectivité a fait le choix de donner à ses agents une place stratégique pour mener à bien sa transition, et les accompagne dans ce sens.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES AGENTS EN MATIÈRE DE TRANSITION

Le plan de formation à la transition écologique dédié aux agents se poursuit, sur 3 axes :

- Comprendre, pour savoir pourquoi il est nécessaire d'agir,
- Se former, pour acquérir des compétences spécifiques nécessaires pour la transition écologique des métiers de la collectivité,
- Agir, pour passer à l'action.

Sur la période juin 2024 - juin 2025, 8 conférences présentées par des chercheurs spécialisés (îlots de chaleur urbains, transitions, ressources en eau, justice sociale, alimentation, biodiversité, santé environnementale, inondations) ont eu lieu.

813 agents ont pu bénéficier de ces conférences sur l'année écoulée. La participation à des ateliers ludiques - fresques du climat et ateliers 2tonnes - est encouragée. Environ 700 agents ont été formés à chacun de ces ateliers sur la période écoulée. De plus, 741 agents ont également été formés sur des formations plus spécifiques comme les "fondamentaux de la ville perméable et vivante", le "numérique responsable" ou "l'écoconduite". À noter que la Métropole propose la formation en ligne "BABA du climat et de la biodiversité".



UN RÉSEAU D'AGENTS "POLITIQUE PUBLIQUE NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ" FAVORISE LA TRANSVERSALITÉ

90 agents issus d'une trentaine de directions et services forment le réseau "politique publique Nature en ville & biodiversité". Celui-ci a été lancé en 2024 et se situe à la croisée d'enjeux techniques, d'enjeux de connaissances et d'enjeux de société.

Le volet connaissance est stratégique. Le partage d'expériences et de pratiques, la vulgarisation des enjeux liés au vivant et l'argumentation des choix en faveur de la biodiversité dans la conduite des politiques publiques sont autant

de thématiques de travail identifiées par ses membres lors de séances plénières.

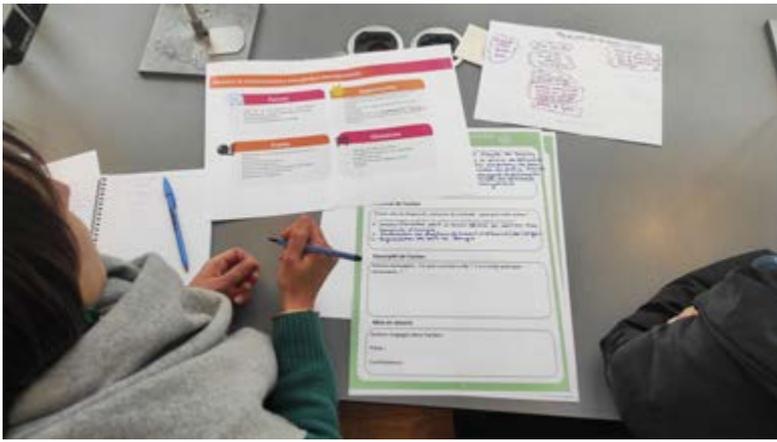
Deux ateliers ont été initiés. Le premier vise une acculturation globale de la collectivité à la trame verte et bleue par la conception de séquences formatives et d'outils de sensibilisation, en articulation avec le Plan de développement des compétences "Transition écologique". Le second a pour objectif de créer une bibliothèque partagée incluant les ressources utiles à ses membres.



AVEC “CAP’TRANSITION !”, LES POLITIQUES PUBLIQUES PASSÉES AU CRIBLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour favoriser sa transition écologique, la collectivité a développé en interne une méthodologie spécifique : la démarche “Cap’transition!”. Celle-ci permet de passer l’ensemble des politiques publiques au crible de la transition écologique, pour ensuite agir et accompagner le changement.

Entre juin 2024 et juin 2025, deux politiques publiques ont été analysées : culture et santé/solidarité. Les agents concernés ont travaillé lors de séminaires, pour proposer un plan d’action visant à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans la mise en œuvre des politiques publiques.



UN MÉTA-RÉSEAU INTERNE “TRANSITION ÉCOLOGIQUE”

Un réseau “politique publique Transition écologique” a également été mis en place. Il regroupe les animateurs et animatrices des réseaux s’intéressant aux différentes thématiques de la transition écologique : Nature en ville et Biodiversité, transition écologique de la culture, agriculture et alimentation, espace public en transition... Ainsi que les directions portant des sujets transverses : Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables, déploiement des EnR... Ce réseau regroupe une cinquantaine d’agents se réunissant une fois par trimestre pour échanger sur ces thématiques transverses et leurs interactions.

ET AUSSI

UN OUTIL D’AUTODIAGNOSTIC DE CONSOMMATION NUMÉRIQUE DIFFUSÉ AUX AGENTS

L’empreinte environnementale numérique d’un agent de la Mairie (poste de travail, infrastructure et bureautique) représente 157 kg CO₂ équivalent en 2024. Dans le cadre du plan de dotation en équipements numériques, un outil d’autodiagnostic sur les usages du matériel et des logiciels est testé. Celui-ci va être déployé auprès de tous les agents, afin de les sensibiliser au sujet.



DAVANTAGE DE “SOLUTIONS VÉLO” POUR LA MOBILITÉ DES AGENTS

De nouvelles actions ont été déployées, dans le cadre du “Plan de Déplacements des agents”. Celles-ci sont notamment orientées vers la pratique de modes de déplacements moins impactants, via la mise à disposition de cartes Flexpro pour les transports en commun et VéloToulouse dans les pools de véhicules de service. Par ailleurs, 120 vélos de service supplémentaires ont été acquis et des formations pour une pratique sécurisée du vélo réalisées. Des aménagements sécurisés ont aussi été installés pour le stationnement vélo (Borderouge, Valade, Marengo Ovale et Boulevard) et la maintenance/réparation.

UN TRAVAIL ENGAGÉ POUR ORGANISER DIFFÉREMMENT LES DÉPLACEMENTS

Tous les véhicules de la flotte sont équipés de boîtiers télématiques, afin d'analyser et valoriser les données de déplacement.

Afin d'aller plus loin dans cette logique, la diminution des véhicules métiers et leur substitution par un autre moyen de déplacement font l'objet d'échanges dans les équipes, notamment pour des trajets courte distance.

Une expérimentation est en cours sur 4 fourgonnettes du territoire Centre.

UN GUIDE SUR LA SOBRIÉTÉ DOCUMENTAIRE DIFFUSÉ

Les Archives municipales proposent un recueil de fiches pour aider les services de la collectivité à produire des documents durables dans le temps : documents fiables/bien formés qui comportent tous les éléments nécessaires à leur compréhension sur le long terme. Les fiches donnent également des conseils pour gérer ces documents tout au long de leur cycle de vie, et ainsi éviter la sur-conservation.

L'ambition est de ne produire que les documents utiles à la conduite des activités, puis de ne conserver sur le moyen et long terme que les documents essentiels.

PODCASTS, VIDÉOS OU NEWSLETTERS AUTOUR DE LA TRANSITION, POUR LES AGENTS

Une stratégie de communication interne autour des transitions a été initiée en septembre 2024. Objectif : faire des agents les acteurs centraux des transitions en cours, en renforçant leur sentiment d'appartenance et en les engageant à tous les niveaux. En plus de les sensibiliser en valorisant les actions de la collectivité en faveur de la transition écologique, l'idée est de rendre visible les initiatives, les expérimentations et les réussites. Différents moyens et canaux de communication sont utilisés : articles sur l'Intranet, newsletters, vidéos micro-trottoir "fast & curious", série de podcasts, création d'un nouvel espace dédié aux sujets de transitions. La création d'un label transition pour reconnaître les projets inscrits dans une démarche de transition écologique est en cours.

► L'ÉVALUATION CITOYENNE AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

La collectivité fait évaluer ses politiques publiques par les citoyens, afin de disposer de leur ressenti en vue de les améliorer.

PLUS DE 9 000 TOULOUSAINS CONSULTÉS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES MENÉES

L'évaluation des politiques publiques ou projets de la collectivité par les citoyens se poursuit. Cette démarche vise l'amélioration continue et l'adaptation du service proposé aux habitants et usagers par la collectivité.

En 2024, dans le cadre du programme annuel d'évaluation des politiques publiques, la Mairie de Toulouse a mené l'évaluation de sa politique d'éducation à l'environnement dans les écoles toulousaines en consultant les enfants, les équipes d'animation et les agents techniques des écoles toulousaines.

En parallèle, une enquête sur la perception

des risques majeurs a été menée auprès des habitants, notamment concernés par le risque d'inondation, dans le cadre des 150 ans de la crue de la Garonne.

En complément, la Mairie de Toulouse a réalisé une enquête auprès des habitants qui ne fréquentent pas les bibliothèques de la ville, pour mieux connaître leurs raisons et réfléchir à de nouveaux moyens pour attirer les publics.

Au total, 9 099 habitants ont été consultés en 2024 dans le cadre des évaluations et enquêtes de la Mairie de Toulouse.



Sources :

Toulouse Métropole en Chiffres 2024
Contributions des services
INSEE

Photos : Bernard Aïach, Joachim Hocine, Frédéric Maligne, Patrice Nin
Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole

Octobre 2025

Mairie de Toulouse
Direction Générale aux Transitions
Direction Climat et Transition Écologique



Aimer Vivre
à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE